

DOCUMENT 01|2010

**Rapport conjoint sur la formation professionnelle
comme facteur de competitivite et de creation d'emploi :
priorites des partenaires economiques et sociaux**

27 septembre 2010

CONSEJO ECONÓMICO Y SOCIAL ESPAÑA
DEPARTAMENT DE PUBLICACIONS
NICES:

Colección Documentos

Número

La reproduction de ce document est autorisée en citant la source.

Tous droits réservés conformément à La Loi:

Consejo Económico y Social

Huertas, 73

28014 Madrid. Espagne

T 91 429 00 18

F 91 429 42 57

publicaciones@ces.es

www.ces.es

D.L.

Imprimé par

Fareso, S.A.

**Rapport conjoint sur la formation
professionnelle comme facteur de
compétitivité et de création
d'emploi : priorités des partenaires
économiques et sociaux**
27 septembre 2010

SOMMAIRE

I. INTRODUCTION

00

II. CONTEXTE MACRO-ECONOMIQUE,
SOCIOPROFESSIONNEL ET EDUCATIF

1. Contexte macro-economique
2. Contexte socioprofessionnel
3. Contexte educatif dans la zone euro-mediterraneenne

III. DIAGNOSTIC DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

IV. LA FORMATION PROFESSIONNELLE DANS LE CADRE
DE LA COOPERATION EURO-MEDITERRANEENNE

V. CONCLUSIONS ET PROPOSITIONS

TABLE AUX ANNEXES

I. INTRODUCTION

1. Le sommet euro-méditerranéen des Conseils économiques et sociaux (CES) et institutions similaires, réuni à Rabat (Maroc) les 16 et 18 octobre 2008, a repris dans le programme de travail pour 2009-2010, l'élaboration d'un rapport sur *La formation professionnelle comme facteur de compétitivité et de création d'emploi : priorités des partenaires économiques et sociaux*. Le rapport a été rédigé sur deux ans. Il a été commencé en 2009, avec l'élaboration d'une version préliminaire, présentée lors du sommet d'Alexandrie (Égypte), et s'achèvera en 2010, avec la présentation du rapport définitif lors du sommet qui se tiendra à Rome les 10 et 11 novembre 2010.
2. Lors du sommet de Rabat, le Conseil économique et social d'Espagne s'est engagé à diriger et à coordonner ce rapport, réalisé en collaboration avec le Conseil économique et social de Bulgarie, le Conseil économique, social et environnemental de France, le Conseil national de l'économie et du travail d'Italie, ainsi que les représentants des milieux socioéconomiques du Maroc et de Jordanie.
3. Le rapport sur *Les facteurs de la compétitivité et de la cohésion sociale pour la construction d'un espace intégré euro-méditerranéen* (ci-après dénommé le rapport d'Athènes), coordonné par le CES d'Espagne et présenté lors du Sommet euro-méditerranéen d'Athènes en 2007, est l'un des cadres de base de référence pour la réalisation du présent document. Ce rapport soulignait déjà l'importance de l'éducation et de la formation, en tant que facteurs de compétitivité pour la construction d'un espace intégré euro-méditerranéen et soulevait le rôle de la formation professionnelle comme instrument de transition entre le système éducatif et le monde du travail. Un enseignement adapté et un bon investissement en capital humain sont cruciaux pour assurer une meilleure croissance économique à long terme et contribuent efficacement à réduire les inégalités de revenu, de sexe et d'origines diverses.
4. D'un autre côté, l'objectif prioritaire étant l'amélioration du capital humain afin de favoriser la création d'emploi, il est nécessaire de considérer également le rapport sur les *Actions prioritaires à développer dans les politiques de l'emploi* (ci-après dénommé le rapport de Rabat), coordonné par le CES d'Espagne et présenté lors du sommet euro-méditerranéen de Rabat en 2008. L'éducation et la formation sont des éléments cruciaux pour le développement économique et la cohésion sociale, à plusieurs titres, dont l'augmentation de la productivité de la main d'œuvre, la création ou l'assimilation de nouvelles technologies, qui s'avèrent fondamentales pour la croissance économique

future, la contribution à l'amélioration de la situation socioprofessionnelle, grâce à une meilleure participation sur le marché du travail mais également, d'une manière générale, grâce à une meilleure participation sociale, et l'incitation à l'apparition de nouveaux créateurs d'entreprise et d'un plus grand nombre d'initiatives entrepreneuriales viables.

5. Ces points s'avèrent d'autant plus importants dans un contexte économique tel que celui que nous connaissons aujourd'hui. La crise financière qui a débuté à l'été 2007 aux États-Unis s'est très rapidement et fortement propagée à l'économie réelle du monde entier, à travers différentes voies interconnectées¹ : l'étendue de cette crise au système financier international, puis l'effondrement du crédit, l'apparition d'une attente négative de la part des familles et des entreprises et, par conséquent, la baisse rapide de la consommation et de l'investissement, puis la réduction des flux commerciaux et financiers internationaux. La principale conséquence dans le monde est une forte croissance du chômage, le plus grand risque dans cette grave situation étant précisément une récession prolongée des marchés du travail, avec de fortes augmentations du chômage de longue durée et la croissance de l'emploi informel qui deviennent difficiles à renverser, en parfait contraste avec le contexte de reprise progressive. Ainsi, la crise a constitué un frein, lorsqu'elle n'a pas entravé l'atteinte des objectifs du millénaire pour le développement, et elle a placé au second plan la mise en œuvre de mesures destinées à les atteindre.

6. La nature globale de la crise a imposé l'adoption de réponses coordonnées au niveau international. Dans un premier temps, ces réponses se sont centrées sur des mesures expansives de demande afin de stimuler l'économie mondiale, tout en renforçant la surveillance des marchés financiers pour stabiliser le système financier, en laissant de côté les facteurs structurels de la crise. Des mesures dans le domaine de la protection sociale et des politiques actives de l'emploi ont également été adoptées. À cet égard, le G20 soulignait déjà en 2009 que la garantie d'une reprise juste et durable pour tous impliquait, entre autres, de soutenir l'emploi en encourageant la croissance, d'investir en éducation et en formation, et de mettre en place des politiques actives pour le marché du travail, centrées sur les plus vulnérables. Cela revient à dire que la crise renforçait la priorité des objectifs du millénaire et, avec elle, le besoin d'accorder une attention particulière à l'éducation en général, et à la formation professionnelle en particulier.

7. Concernant ce dernier point, la principale conclusion du rapport de Rabat s'avère être particulièrement d'actualité. Elle signalait que les systèmes de formation professionnelle devraient avoir comme dénominateur commun le pouvoir de s'adapter et d'apporter une réponse aux situations changeantes du tissu productif, indépendamment du

NOTAS

1. OIT, *The financial and economic crisis: a decent work response*, 2009.

système choisi en fonction du poids accordé à chaque composante du système éducatif et formatif, du niveau de qualification requis, et des secteurs et des branches industrielles ou professionnelles qui caractérisent la structure productive de chaque économie. Dans ce contexte, il convient de faire référence à la valeur qu'apporte la FP par rapport à des stratégies d'anticipation comme l'initiative européenne "Des compétences nouvelles pour des emplois nouveaux"².

8. Les pays de la zone euro-méditerranéenne doivent pouvoir compter sur des systèmes modernes et efficaces de formation professionnelle, comme instruments pour la modernisation économique, la participation efficace dans l'économie globale et la création d'une meilleure cohésion sociale, en contribuant à la création d'emploi, y compris l'incitation à l'auto-emploi et à la création d'entreprises, en apportant des qualifications aux personnes en vue d'une pleine participation sociale et professionnelle, et en encourageant la formation continue.

9. La diversité des fins visées par la formation professionnelle recommande d'aborder celle-ci en adoptant un concept vaste qui intègre les différents collectifs auxquels elle s'adresse et, par conséquent, les différents domaines et voies de distribution. Le présent rapport prend ainsi en considération la formation initiale, principalement destinée aux jeunes, afin de leur offrir l'éducation et les qualifications nécessaires, comprenant la formation dispensée dans les écoles et les centres de FP, mais également les différentes formules de formation en alternance, y compris la formation dispensée grâce à des programmes d'apprentissage ou à travers des systèmes de formation duale, entre autres, mais également la formation pour l'emploi à destination des travailleurs occupés et des chômeurs, afin de conserver et de renforcer leur employabilité.

10. De même, un concept vaste de formation devrait prendre en compte la formation acquise grâce à l'expérience professionnelle et des voies non formelles d'apprentissage. Sur ce dernier point, les instruments tels que les cadres de qualification et les systèmes de reconnaissance, d'évaluation et de validation des qualifications et des compétences revêtent une importance indéniable.

11. Dans les pays partenaires méditerranéens (ci-après les PPM) l'information disponible viserait les caractéristiques communes suivantes dans les systèmes de FP : peu valorisée par les étudiants et les familles ; mal orienté vers les personnes les moins qualifiées et les élèves des couches socioéconomiques les plus basses ; absence de passerelles de la FP vers l'enseignement postsecondaire, faible valorisation du rôle que peut jouer la formation pour l'emploi face à la compétitivité entrepreneuriale et l'amélioration du système productif. Ainsi, la Fondation européenne pour la formation, auteur de différentes études sur la question dans cette région, propose : a) de définir la formation professionnelle comme une option de qualité ; b) d'encourager la participation des partenaires

2. Commission européenne, *Des compétences nouvelles pour des emplois nouveaux. Anticiper et faire coïncider les compétences requises et les besoins du marché du travail*, COM (2008) 868 final, du 16 décembre 2008.

sociaux ; c) d'améliorer la coordination entre le secteur public et le secteur privé, en augmentant la participation de ce dernier ; d) de décentraliser les systèmes ; e) d'augmenter les fonds publics en fonction des résultats et de diversifier les sources de financement ; f) d'encourager la culture de l'évaluation. Quoi qu'il en soit, bon nombre des problèmes visés, parallèlement à d'autres comme la faible participation dans la formation professionnelle, parfois liée à de forts taux d'abandon scolaire prématuré, ou le manque de mise en adéquation entre l'offre de formation et les besoins du tissu productif, sont des problèmes communs et partagés avec certains États membres de l'UE, comme le montre le présent rapport. Les conclusions et les propositions de politiques formulées doivent donc tenir compte de cette réalité.

12. Le présent rapport porte sur certains points clés de la FP dans la zone euro-méditerranéenne. Il tente de contribuer à une meilleure compréhension de la situation de celle-ci. Il vise également les efforts qui peuvent être fournis dans le cadre de la coopération, afin que la FP devienne une option pour l'avenir. Dans ce but, le paragraphe II présente le contexte économique et démographique qui caractérise la zone euro-méditerranéenne, ainsi que les principales caractéristiques du système éducatif de ces pays. Puis, le paragraphe III se centre sur l'analyse de la formation professionnelle au sens large, y compris la formation pour l'emploi, et le lien indispensable avec le marché du travail. En fonction de cette analyse, le paragraphe IV sera consacré à l'analyse du cadre de coopération euro-méditerranéenne en matière de formation professionnelle. Il abordera les implications et les potentiels d'une approche régionale méditerranéenne de la formation professionnelle, sous l'angle de la coopération, en considérant le programme MEDA-ETE³, destiné à soutenir les PPM dans la conception et l'amélioration des politiques de FP, comme axe central de cette coopération. Enfin, le rapport reprend les conclusions les plus significatives, ainsi que certaines propositions d'actions futures.

3. Fondation européenne pour la formation (ETF), *Regional cooperation in education and training: the whole is more than the sum of its parts*, Synthesis report 2009.

II. CONTEXTE MACRO-ECONOMIQUE, SOCIOPROFESSIONNEL ET EDUCATIF

13. L'analyse du diagnostic, des objectifs et des politiques d'amélioration des facteurs d'amélioration de la compétitivité et d'accroissement de la cohésion sociale, comme le sont sans aucun doute les systèmes de formation professionnelle, doit partir d'une analyse des différents contextes des pays de la zone euro-méditerranéenne au niveau des structures de population, du schéma économique et du marché du travail, ainsi que de la situation des systèmes éducatifs, comme facteurs conditionnant la configuration des systèmes de formation professionnelle, leur efficacité et les politiques visant à leur réforme et à leur modernisation.

1. Contexte macro-économique

14. Comme le soulignait déjà le rapport d'Athènes, les pays de la rive sud de la Méditerranée ont fourni un effort important de croissance au cours des dernières années. Celui-ci s'est traduit par des taux de croissance du PIB supérieurs à ceux enregistrés dans l'Union européenne. Dans ce contexte, la récente crise économique a engendré une chute du rythme de croissance du PIB dans l'UE, avec des taux négatifs en 2009 et 2010 dans de nombreux pays, mais elle n'a pas fait preuve de la même virulence dans la majorité des PPM car, à l'exception d'Israël et de la Turquie, bien que ces taux aient légèrement baissé, ils se maintiennent au-dessus de la moyenne européenne.

15. Quoiqu'il en soit, en termes relatifs la progression a été faible. La croissance s'est avérée insuffisante pour améliorer le niveau de vie de la population. Cette situation est due en grande mesure à l'augmentation de celle-ci et à la difficulté de créer de l'emploi à un rythme capable d'absorber la croissance de la population active. En fait, le revenu national brut per capita des PPM représente 30 % de celui de l'UE-27.

16. De plus, au cours des dernières années, la structure productive des PPM a substantiellement changé. Le poids du secteur primaire dans l'ensemble du PIB s'est progressivement réduit, face aux services qui ont augmenté de manière prononcée. L'industrie, à l'exception de l'Algérie, représente environ 30 % du PIB, alors que la part des services dans le PIB a progressivement augmenté, pour venir se situer dans la plupart des pays au-dessus de 55 %.

17. Parallèlement, les relations commerciales avec l'extérieur, en particulier avec l'Union européenne, se sont intensifiées au cours des dernières années, tant en termes

absolus que relatifs, bien que le contexte de crise actuel ait ralenti ces flux face au recul généralisé du commerce mondial. D'un autre côté, bien que les flux d'investissement étranger direct aient considérablement augmenté en termes absolus au cours des dernières années, ils sont encore peu importants par rapport à ceux destinés à d'autres pays qui gardent d'étroites relations avec l'Union européenne.

18. Le commerce intrarégional entre les PPM, pour sa part, est encore très réduit, fruit de la faible intégration régionale entre eux. Cette situation est principalement due à des barrières qui continuent à limiter le commerce à l'intérieur de la zone méditerranéenne et minent la compétitivité de la région, entre autres, la faible harmonisation des cadres réglementaires en matière commerciale, l'état embryonnaire des accords commerciaux intrarégionaux, les différents régimes sur les règles d'origine existantes, la persistance de barrières douanières et non douanières, et la rareté des infrastructures régionales, surtout en matière de transports.

19. Certaines faiblesses subsistent donc concernant l'ouverture commerciale vers l'extérieur des PPM. Il est par conséquent nécessaire de poursuivre la diminution des obstacles au commerce, mais également d'améliorer les infrastructures de transport et de communications, qui se révèlent insuffisantes et se traduisent par une augmentation du coût des transactions. Cela favoriserait également une meilleure entrée de l'investissement étranger direct (IED) et améliorerait le climat entrepreneurial favorable à la création d'activité productive et d'emploi.

20. Ainsi, l'expérience internationale des trois dernières décennies montre que les processus de forte croissance économique sont associés à des taux élevés d'investissement, atteignant également la formation brute à capital fixe avec des niveaux supérieurs à 30 % dans les pays émergents. Toutefois, dans les PPM, l'investissement en termes de formation brute à capital fixe est relativement plus faible, proche de 20 à 25 % du PIB et, bien qu'elle soit éloignée des niveaux des pays les plus dynamiques, une légère croissance par rapport aux niveaux précédents a été observée au cours des trois dernières années. Quoi qu'il en soit, étant donné que cet investissement moindre s'est de plus produit au cours d'une période de forte croissance de la population active, il en résulte un faible rapport capital/travail.

21. Tout cela débouche sur la nécessité d'augmenter l'épargne et l'investissement des ménages et de favoriser l'augmentation des flux d'IED. L'existence d'un environnement économique favorable et d'un cadre administratif plus simple, avec des garanties juridiques élevées, ainsi qu'un développement suffisant des infrastructures, des marchés financiers et du système fiscal, sont certains des moyens nécessaires pour encourager l'investissement étranger et celui des ménages, et pour favoriser le succès des initiatives entrepreneuriales existantes. Dans ce contexte, la collaboration public/privé est importante pour une bonne répartition de l'investissement interne.

22. Enfin, et bien que les PPM aient effectué des avancées progressives dans le renforcement de l'État de droit et le respect des libertés fondamentales, mais également en

matière de gestion du secteur public, il est toujours nécessaire d'agir sur les questions liées à une bonne gouvernance, tant dans le domaine national, que régional et local, en adoptant des mesures renforçant l'institutionnalité démocratique et améliorant la transparence en matière de gestion publique, ce qui contribuera à l'amélioration de l'environnement institutionnel et à la promotion du climat d'investissement et du développement économique de la zone. Ainsi, le besoin de réorienter et de renforcer le rôle de l'État dans les domaines les plus liés au développement durable tels que l'éducation, la santé ou les infrastructures doit être mentionné parmi les priorités, afin d'augmenter l'impact des interventions publiques et d'améliorer la qualité des services publics.

2. Contexte socioprofessionnel

23. Dans tous les pays de la rive sud de la Méditerranée, la population a augmenté à un rythme soutenu au cours des dernières années. Les taux ont varié entre 1 et 2 %, contre des taux de 0,5 % dans l'Union européenne. Les projections de population des Nations unies pour les 25 prochaines années, bien que montrant un certain ralentissement de ce rythme, se maintiennent entre 0,5 et 1 % dans les PPM, alors qu'elles baissent dans la plupart des pays de l'Union européenne.

24. La croissance de la population dans les PPM s'explique, entre autres, par l'augmentation de l'espérance de vie au cours des vingt dernières années, frôlant les 70 ans, soit 10 ans de plus qu'en 1980-85. De plus, la composition de la population est clairement différente sur les deux rives de la Méditerranée. La population vieillit à un rythme élevé dans l'UE-27, contre une population jeune dans l'ensemble des PPM.

25. La différence entre l'Union européenne et les PPM concernant le rythme de croissance de la population en âge de travailler est particulièrement marquée. Cela se traduit, au cours des dernières années, par des taux de croissance de l'emploi qui s'avèrent insuffisants pour absorber la population active croissante. Cette évolution a d'indéniables conséquences dans les PPM, tant au niveau du système éducatif que sur le marché du travail qui, ne pouvant absorber de manière adéquate cette croissance et se traduire par une augmentation du chômage, se répercuterait négativement sur la cohésion sociale, engendrerait l'exclusion et la pauvreté et encouragerait davantage les flux migratoires.

26. D'un autre côté, la région euro-méditerranéenne se présente comme l'une des principales zones géographiques en termes d'importance et d'intensité des mouvements migratoires. Les flux migratoires trouvant leur origine sur la rive sud se caractérisent par une importante migration vers les pays de l'Union européenne d'une part et, d'autre part, vers les pays membres du Conseil de coopération du golfe. De plus, au cours des dernières années, les PPM sont non seulement devenus les pays d'origine d'un important flux migratoire vers l'Union européenne, mais également des pays de transit des mouvements migratoires qui trouvent leur origine dans d'autres pays.

27. Dans ce contexte, l'un des principaux défis socioéconomiques que doit affronter la Méditerranée est celui de l'emploi. Sur la rive sud, le facteur démographique se traduit par un fort contingent de population jeune qui exerce une pression croissante sur les marchés du travail présentant des taux d'emploi formel bas, des taux de chômage élevés et une participation féminine réduite. Le rapport de Rabat a estimé à 1,9 % par an jusqu'en 2020 la création d'emploi nécessaire simplement pour éviter des augmentations du taux de chômage dans la région, sans tenir compte d'autres facteurs que la démographie. Si l'on prenait en considération une participation des femmes dans le monde du travail plus importante, ainsi que la baisse prévisible du nombre de personnes actives dans le secteur primaire, le pourcentage nécessaire serait encore plus élevé, bien qu'il soit vrai que, d'un autre côté, ce calcul ne prend pas non plus en compte le drainage qu'a représenté l'immigration au cours des dernières années.

28. Les dernières données disponibles montrent, pour l'ensemble des PPM, un taux de chômage de 11,9 %. Celui-ci atteint 25,2 % pour les moins de 25 ans, avec un taux d'occupation de 42 % et une participation féminine dans le monde du travail, mesurée par le taux d'activité, d'à peine 24 %. D'un autre côté, ces données correspondent à la dernière période de forte croissance économique, supérieure à 5 % dans la région. En 2009, la croissance a été plus faible en raison des effets de la crise économique internationale, mais en 2010, selon des prévisions récentes⁴, elle se situera aux environs de 4,2 % dans les pays du Maghreb et de 5 % dans le Mashreq.

29. Dans l'Union européenne, pour sa part, les projections démographiques à moyen et long terme laissent présager un net vieillissement de la population active et une baisse de celle-ci à long terme si les dynamiques démographiques actuelles se maintiennent, y compris avec des flux migratoires tels que ceux enregistrés au cours de la dernière période. Le rapport de Rabat a rappelé sur ce point la baisse prévisible, de près de 6 %, de la population de 16 à 64 ans en 2030, prévision qui a amené à formuler comme objectif prioritaire de l'Union l'augmentation de la participation des tranches d'âge supérieures (concrètement, de 55 ans et plus) ainsi que, d'une manière plus marquée, l'augmentation de la participation des femmes dans le monde du travail.

30. Au-delà de tout cela, il indiquait que les pays méditerranéens de l'Union européenne et les PPM étaient clairement proches sur deux points : les forts taux de chômage chez les jeunes, dans plusieurs cas supérieurs à 30 %, alors que la moyenne de l'UE-27 est de 20,4 % en 2009, et les faibles taux d'activité professionnelle des femmes, avec des valeurs, dans presque tous les cas, inférieures à cette moyenne, estimées à 50,3 %. Un fort impact négatif de la crise était également prévu dans l'UE sur le marché du travail, comme constaté, avec des baisses de l'emploi de 2,3 % en 2009 et des hausses du taux de chômage pouvant atteindre 9,1 %, voire supérieures à 10 %, selon les prévisions, pour les deux prochaines années. De nouveau, les pays de l'UE de la

4. Banque mondiale, *World Economic Outlook*, avril 2010.

rive méditerranéenne se sont montrés plus vulnérables quant au chômage, situation qui, avec l'assainissement des finances publiques, semble être la plus compliquée à inverser, même après une reprise de l'économie.

31. Ainsi, sur les deux rives de la Méditerranée, il existe un problème de chômage chez les jeunes, qui sera probablement supérieur au cours des prochaines années. Sur les deux rives de la Méditerranée, ce chômage affecte de manière plus prononcée les jeunes ayant un niveau de formation bas, avec un degré d'abandon prématuré du système éducatif plus important. Il s'agit d'un groupe de population très concerné par la segmentation professionnelle qui, entre autres, engendre fréquemment des situations d'emploi précaire et/ou vulnérable et plus exposé au risque de pauvreté, y compris en travaillant. L'emploi vulnérable, proche des situations d'auto-emploi et surtout des aides familiales, est estimé pour 2007-2008 à environ 37 % en Afrique du Nord et 33 % au Moyen-Orient⁵. Dans les deux cas, la trajectoire des dix dernières années était très favorable, avec une baisse progressive de ce pourcentage, mais selon les projections tirées de la crise, une nouvelle augmentation de 4 à 5 points pourrait avoir lieu dans la première région mentionnée, et de 1 à 6 points dans la seconde. Pour sa part, le risque de pauvreté des occupés pourrait doubler dans les deux zones⁶, en raison de l'augmentation du sous-emploi, mais également du retour à des secteurs et des activités moins productifs et donc moins rémunérés. Cela représenterait un important recul sur une trajectoire qui avait été très positive, particulièrement en Afrique du Nord, avec un recul entre 1999 et 2008 de presque 10 % des travailleurs pauvres.

32. Dans toute la Méditerranée, la nécessité d'encourager la participation des femmes dans l'emploi est également présente. Avec une différence de taille néanmoins entre les deux rives : comme l'a souligné le rapport de Rabat, dans les pays de l'UE, les taux d'activité féminine sont en forte augmentation et affichent une étroite corrélation positive avec le niveau de formation atteint et la baisse de la fécondité, qui sont les facteurs déterminants de cette activité professionnelle. Au contraire, dans la plupart des PPM, on n'observe pas d'augmentation du taux d'activité féminine, malgré les progrès obtenus quant au niveau de formation des femmes et des taux de fécondité moindres.

33. Les taux d'activité des jeunes jusqu'à 30 ans augmentent. Ce sont précisément les acteurs de ces changements au niveau de l'éducation et de la fécondité dans les PPM. Toutefois, pour consolider cette tendance, il conviendrait de poursuivre l'éradication de l'analphabétisme et la discrimination, directe et indirecte, pour des raisons de sexe, et de surmonter d'autres problèmes, comme les taux élevés de chômage féminin, qui peuvent décourager une participation plus importante de la population active. Il serait

5. OIT, *Global Employment Trends-update*, mai 2009.

6. Jusqu'à des valeurs de plus de 20 % en pauvreté extrême, en considérant un revenu des ménages inférieur à 1,25 dollars USA en PPC dans les foyers dont l'un des membres travaille. Si le seuil de pauvreté est fixé à 2 dollars dans les mêmes termes, le pourcentage se situerait parmi les prévisions les plus pessimistes envisagées par la Banque mondiale aux environs de 40 % dans toute l'Afrique du Nord et proche de 30 % au Moyen-Orient.

tout aussi important, voire plus, toujours selon le rapport de Rabat, que les femmes assument le potentiel important qu'engendre leur participation sur le marché du travail pour leur propre développement individuel, familial et social.

34. Cette vision du marché du travail dans les PPM montre la nécessité de renforcer l'éducation et la formation du capital humain et, en particulier, de la formation professionnelle, comme voie d'acquisition de compétences et de qualifications dans un contexte en perpétuel mouvement. Ainsi, la formation pour l'emploi, qui jusqu'à présent n'a pas fait l'objet d'une attention suffisante, devient indispensable, surtout pour favoriser l'insertion des collectifs indiqués précédemment et qui rencontrent le plus de problèmes lors de leur intégration sur le marché du travail : les femmes et les jeunes, mais également pour augmenter la qualification des travailleurs et favoriser leur adaptation aux besoins du système de production.

3. Contexte éducatif dans la zone euro-méditerranéenne

35. Les PPM ont accompli d'importants progrès au cours des trois dernières décennies, en matière d'amélioration du capital humain, élément crucial au développement économique et à la cohésion sociale. Partie de niveaux franchement bas de scolarisation à tous les stades éducatifs, spécialement chez les filles, la région est parvenue, en employant des ressources annuelles estimées à près de 5 % du PIB, à relever le nombre moyen d'années consacrées à la formation initiale, jusqu'à atteindre un niveau situé juste au-dessous de celui observé dans les économies émergentes d'Asie et d'Amérique. Ainsi, la participation dans l'éducation primaire aurait pratiquement atteint les niveaux de l'UE-25, bien qu'il soit nécessaire de réduire les pourcentages élevés d'abandon encore observés à ce stade, proches de 7 %.

36. Concernant la participation en enseignement secondaire, les PPM se maintiennent à des niveaux encore bas par rapport à l'UE, où elle est pratiquement universelle. Ainsi, en 2005, la moyenne dans les PPM se situait (avec des taux bruts) à 80 %, contre 90 % dans l'UE, certains pays étant très en-dessous. La difficulté de retenir les élèves en secondaire était mentionnée dans le rapport d'Athènes comme étant l'un des principaux problèmes auxquels sont confrontés la majorité des PPM en matière d'enseignement. De plus, le chômage touche un pourcentage élevé de personnes ayant suivi un enseignement secondaire dans différents PPM (dans presque tous les grands pays), soulignant des déséquilibres et des problèmes pour ce niveau d'enseignement.

37. D'un autre côté, la baisse du taux de participation dans le système éducatif s'accroît au fil des ans de manière alarmante dans les PPM, qui enregistrent un taux de participation en enseignement universitaire (29 % en moyenne) très inférieur à celui observé en secondaire. Comme le signalait le rapport d'Athènes de 2007, la faible importance accordée à l'enseignement supérieur par rapport aux besoins éducatifs au cours des étapes préalables, qui ne font pas partie des objectifs définis par l'Unesco

pour atteindre un enseignement pour tous⁷, entraîne une baisse de l'attention accordée à cette situation. Toutefois, il est nécessaire d'encourager ce niveau d'éducation, car l'enseignement universitaire est directement lié aux aspects essentiels du développement économique et social, qui vont de la préparation et la mise à disposition d'enseignants et d'administrateurs du système scolaire, jusqu'à la création d'une base scientifique et technique nécessaire aux processus de création et d'assimilation de l'innovation.

38. Dans l'ensemble, l'important abandon scolaire en secondaire, la faible participation en enseignement supérieur et la rareté de l'offre et de la qualité, surtout des options de formation professionnelle, se traduisent par une difficulté de transition entre le système éducatif et le monde du travail, qui affecte aujourd'hui de nombreux jeunes de la région et débouche sur des taux élevés de chômage chez les jeunes.

39. Certains de ces problèmes sont en grande partie communs à l'UE. Un niveau significatif d'abandon prématuré des études persiste encore dans toute l'UE. La nécessité de fournir davantage d'efforts sur ce point est indéniable. Ceux-ci doivent combiner des mesures préventives et correctives, particulièrement urgentes dans les pays affichant les taux d'abandon les plus élevés, parmi lesquels ceux de la rive nord de la Méditerranée. Il est également particulièrement important d'améliorer et de diversifier l'offre d'enseignement et d'encourager la formation professionnelle sous toutes ses dimensions, qui doit permettre de renforcer la coopération avec les entreprises, afin d'augmenter la qualité et la pertinence de la formation.

40. Pour améliorer les opportunités d'enseignement, tant pour les hommes que pour les femmes, il est nécessaire de fournir davantage d'efforts en matière d'enseignement et de formation, et particulièrement en matière d'amélioration de l'accès et de la qualité des systèmes éducatifs dans un contexte d'apprentissage tout au long de la vie, mais également concernant le besoin de réformer les systèmes éducatifs parallèlement à la situation du marché du travail, dans le but d'offrir des formations adaptées aux populations qui vont intégrer le marché du travail⁸.

41. Tout ceci suppose de disposer d'un financement adéquat et prévisible à moyen terme, mais également d'augmenter et d'améliorer l'efficacité des systèmes éducatifs et de formation, tant en matière de mise à disposition d'écoles et d'infrastructures éducatives, de formation du corps enseignant et de mise en place de mécanismes capables de retenir les élèves dans les cycles d'enseignement secondaire, mais également concernant la formation professionnelle à destination des jeunes, des chômeurs et des actifs, et la formation continue tout au long de la vie.

7. UNESCO, *Rapport sur le suivi de l'enseignement pour tous dans le monde, 2007*.

8. Fondation européenne pour la formation (ETF), *Employability in the mediterranean region : improving education, training and job-matching for the labour market, 2007*.

III. DIAGNOSTIC DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

42. Le concept vaste et intégré de la formation professionnelle adopté dans le présent rapport doit permettre d'analyser la situation de la FP dans la zone euro-méditerranéenne, en tentant de discerner ses principales caractéristiques, ses atouts et ses faiblesses, ainsi que les principaux problèmes, les carences et les éléments inadaptés présents, communs pour bon nombre à divers pays, comme les défis que doit relever la FP dans le but ultime de disposer de systèmes de formation de qualité.

43. Le diagnostic de la situation de la formation professionnelle dans la zone euro-méditerranéenne se trouve confronté à des difficultés et des limitations liées à la disponibilité des informations statistiques spécialisées, comparables et actualisées, en particulier dans les PPM, concernant des aspects de base de la FP, tels que la participation, les ressources qui lui sont consacrées ou les résultats et les rendements, entre autres. Ces limitations sont encore plus importantes pour les informations disponibles concernant la formation à destination des travailleurs actifs et des chômeurs.

La coopération régionale entre l'UE et les PPM dans le domaine de la formation professionnelle, instrumentée par le biais du programme régional MEDA-ETE (Education and Training for Employment), a mis en évidence cette carence de base pour mener à bien des analyses permettant de connaître, de manière suffisamment précise, la situation de la FP dans la région et, par conséquent, facilitant l'adoption de politiques de réforme et d'amélioration⁹. C'est pourquoi, grâce à cet instrument, au cours des dernières années, des mécanismes de connaissance, de coopération et d'échange sur la FP dans la région ont été mis en place, afin de faciliter la création de réseaux d'institutions et d'experts, et de produire une série d'études thématiques sur des aspects tels que les systèmes de formation-emploi, la formation des formateurs, l'orientation professionnelle ou la transition entre l'école et le marché du travail, entre autres.

44. L'un des axes de travail du programme MEDA-ETE a précisément consisté en l'élaboration d'une liste d'indicateurs communs autour de certains des aspects fondamentaux de la FP. Ainsi, des indicateurs de contexte, de dépense et de participation ont été définis, parallèlement à des éléments tels que l'implication des partenaires sociaux et l'anticipation des besoins futurs en matière de qualifications¹⁰. Cependant, bien que

9. Fondation européenne pour la formation (ETF), *Regional cooperation in education ...*; op. cit., 26 et suivants.

10. <http://www.MEDA-ETE.net>.

des progrès importants aient été réalisés dans cette voie, le processus de collecte des données a révélé d'importantes carences quant à la disponibilité de données harmonisées et suffisamment détaillées. C'est pourquoi il convient de reconnaître que les travaux d'observation réalisés doivent être considérés comme un premier pas dans un cycle plus long, au cours duquel il sera nécessaire de développer les mécanismes nécessaires afin de produire des données comparables et utiles à la conception des politiques¹¹, en formulant une série de recommandations aux institutions régionales et nationales. Ainsi, les travaux réalisés dans le cadre du projet MEDA-ETE représentent l'effort le plus ferme jusqu'à ce jour pour s'approcher d'une connaissance de la FP dans la région, basée sur des données statistiques portant sur des aspects fondamentaux de la formation professionnelle et pouvant permettre de disposer à l'avenir du premier instrument présentant ces caractéristiques, bien que les résultats obtenus donnent des informations encore très limitées, qui ne permettent pas d'effectuer des comparaisons. Pour toutes ces raisons, il serait souhaitable que des instruments de coopération comme l'observatoire Euromed trouvent la continuité nécessaire dans le temps afin qu'ils puissent déployer leur potentiel en matière de résultats en vue d'une connaissance effective de la situation de la FP dans la région.

45. Cependant, en marge des limites au diagnostic de la FP existant dans la zone euro-méditerranéenne, les politiques et les mesures d'action doivent modifier une série de points clés de la formation professionnelle tels que, entre autres, ceux analysés ci-dessous.

46. Les niveaux de participation en matière de formation professionnelle initiale montrent une situation qui peut et qui doit être améliorée dans la région euro-méditerranéenne. Les informations disponibles concernant l'inscription à des programmes techniques et professionnels correspondant au niveau ISCED 3 (fondamentalement l'enseignement secondaire post-obligatoire), communiquées par l'Unesco (voir annexe), indiquent l'existence de situations très diverses dans la zone euro-méditerranéenne, non seulement entre les rives nord et sud, mais également à l'intérieur de chacune d'elles. La participation moyenne en FP initiale est sensiblement supérieure dans l'UE, et plus encore si l'on considère ses principales économies, à celle des pays du sud et de l'est de la Méditerranée. La participation en FP, par rapport à la participation totale au niveau secondaire, s'avère particulièrement faible dans les PPM, avec certaines exceptions, comme l'Égypte et, à quelque distance

La participation en matière de formation professionnelle

11. Fondation européenne pour la formation (ETF), *Regional cooperation in education ...*; ibidem, page 33. L'étude de l'ETF reconnaît que « les travaux de mise au point de l'observatoire Euromed ont mis en évidence d'importantes lacunes en termes de collecte des données et d'analyse de la FP et des marchés du travail, ainsi que sur l'utilisation de ces données dans la prise de décision. Des doutes subsistent encore concernant la comparabilité des données dans la région méditerranéenne. Étant donné la complexité et le temps nécessaire, la présente phase devrait être abordée comme la première étape d'un long cycle qui permettra de disposer, le cas échéant, de mécanismes précis de production de données utiles et comparables pour l'adoption de politiques dans la région ».

de là, des pays tels que la Turquie ou Israël¹². Dans le même temps, les femmes participent moins que les hommes dans les PPM que dans l'UE, à quelques exceptions près.

47. Cela montre la nécessité de renforcer la participation dans les études de FP, surtout dans les PPM. Les conclusions du « Forum de Marseille »¹³ mettent en évidence la manière dont la zone euro-méditerranéenne perçoit encore l'éducation professionnalisante, c'est-à-dire bien souvent comme une seconde voie destinée aux personnes exclues du système éducatif universitaire, alors que la FP, dans son ensemble, jouit d'une réputation bien terne.

48. Afin d'augmenter les taux de participation, il conviendrait de fournir davantage d'efforts pour améliorer les ressources destinées à la FP (financement) et la qualité de celle-ci (centres de formation, corps enseignant et processus d'enseignement). Il serait également pertinent de développer les services d'orientation professionnelle, d'adapter l'offre de formation et de resserrer les liens entre la formation professionnelle et le travail, grâce à différentes formules de coopération entre les centres de formation et les entreprises.

49. Les études disponibles signalent une transition entre l'éducation-formation et l'emploi, en termes généraux, qui s'avère difficile et présente des dysfonctionnements dans de nombreux pays de la région, comme le montrent les forts taux de chômage parmi les jeunes et, en particulier, les femmes, en raison de diverses causes¹⁴. Ainsi, une autre nécessité importante serait d'améliorer les taux d'insertion professionnelle des jeunes formés et l'adéquation entre la formation de capital humain, qui a progressivement évolué au cours de ces dernières années, et la demande de travail au sein de l'économie formelle.

50. Tout cela contribuerait à renforcer le prestige et l'attrait de la FP comme option professionnelle. Mais, surtout, l'amélioration des niveaux de participation dans la FP exigerait, sans aucun doute, d'intensifier les politiques de lutte contre l'abandon scolaire, un problème commun aux PPM et à certains pays de l'UE, comme cela a déjà été souligné concernant la situation éducative de la région, en augmentant sensiblement le nombre de jeunes qui poursuivent leurs études jusqu'à atteindre des niveaux adaptés de formation.

12. Pour sa part, le pourcentage d'inscriptions dans l'ensemble de l'enseignement secondaire dépasse les 85 % dans la majorité des PPM, certains pays se plaçant au-dessous comme le Maroc avec 56 % et la Syrie 74 %. Fondation européenne pour la formation (ETF), *Human capital and employability in the 14 partners of the Union for Mediterranean*, 2009, op. cit., pages 16-17.

13. I Forum euro-méditerranéen sur la formation professionnelle. Marseille, le 18 décembre 2008. Le Forum de Marseille est l'un des événements organisés cette année-là sous la présidence française de l'UE. Il a été co-présidé par le ministre de l'emploi français et le ministre de l'industrie et du commerce égyptien.

14. Fondation européenne pour la formation (ETF), *Human capital ...*; op. cit. L'étude de l'ETF souligne le faible nombre d'emplois de qualité et les bas salaires ; dans certains pays, la disponibilité de travail formel dans le secteur privé représente une faible proportion des premiers emplois pour ceux qui s'engagent pour la première fois sur le marché du travail ; le manque de correspondance entre les qualifications des diplômés et les besoins des employeurs, la faible, voire inexistante, orientation professionnelle des élèves et des chômeurs, les barrières socioculturelles pour les femmes et le manque d'expérience des jeunes.

51. D'un autre côté, le renforcement de la participation et les possibilités multiples d'accès, c'est à dire le développement de la FP, ne doivent pas avoir lieu au détriment de la qualité de la formation. Parallèlement, il est nécessaire de mettre en œuvre des politiques qui évitent que le développement de la FP n'intervienne au prix de sa qualité, de son efficacité ou de son prestige.

52. Il existe une grande diversité des systèmes, des modèles et des expériences de la formation professionnelle dans la zone euro-méditerranéenne. La manière dont l'organisation et la gestion de la FP sont structurées répond à des traditions historiques, politiques et de développement économique bien différentes. Face à des objectifs communs à tous les pays en termes de modernisation économique, de compétitivité et de cohésion sociale, les systèmes de FP du XXI^e siècle devraient adopter les meilleurs éléments de chacun des modèles identifiés à travers l'histoire : des modèles de réglementation étatique, doubles ou libéraux de marché.

*L'organisation et la
gestion de la formation*

53. Les conclusions du « Forum de Marseille » ont souligné que, dans le respect des spécificités nationales, une approche du gouvernement et de la réglementation des systèmes de formation dans la région est nécessaire. Elle doit être plus compréhensive et impliquer la collaboration, de sorte que les administrations locales, les entreprises, les organisations patronales et de travailleurs devraient créer des synergies dans l'identification des compétences et des qualifications nécessaires dans l'économie locale, dans le développement de programmes de formation et dans la gestion et l'évaluation des systèmes étatiques de FP. Parallèlement, les réformes des systèmes de FP devraient s'appuyer sur des instruments de classement des qualifications garantissant la cohérence interne entre les programmes. Elles devraient intégrer des systèmes de certification au niveau national, garantir la qualité de tous les programmes, intégrer des procédures de reconnaissance des compétences et des qualifications, d'évaluation des apprentissages non formels et de l'expérience professionnelle, y compris acquise grâce à l'économie informelle, et garantir une offre régulière de formation continue pour les formateurs.

54. Ainsi, il est nécessaire de tenir compte du rôle que jouent et que doivent remplir les différents acteurs : l'État, les organisations patronales et de travailleurs, les entreprises et les organismes proposant des formations professionnelles, dans l'organisation et la gestion de la FP, afin d'identifier les meilleures expériences et les meilleures pratiques pouvant servir au renforcement, la réforme et l'adaptation des systèmes de formation.

55. En fonction des caractéristiques et des besoins propres à chaque pays, l'opportunité d'avancer vers la configuration de systèmes intégrés de FP, en adoptant des instruments et des politiques ayant pour objectif d'articuler et de relier la formation professionnelle initiale et la formation des travailleurs actifs et des chômeurs, est un élément à prendre en compte. Cela comporte, entre autres, des avantages en termes

d'intégration des différentes offres de formation et facilite la reconnaissance et la validation des qualifications et des compétences acquises à travers les différentes voies de formation, en incitant à l'apprentissage continu.

56. Bien qu'au cours des dernières années, des réformes des systèmes de FP aient été menées, engendrant certains progrès, ces systèmes présentent toujours dans certains pays des rigidités d'accès et de structure qui entravent les itinéraires individuels de formation.

L'accès à la formation et les liens avec le système éducatif et le marché du travail

Une FP répondant efficacement aux besoins complexes et changeants des entreprises et des individus doit s'organiser en systèmes flexibles, permettant un large accès, liés à l'éducation générale et au monde du travail. Il est donc nécessaire d'encourager la contribution de la FP à la formation continue. Ainsi, l'organisation et la gestion des systèmes de FP avec des critères de flexibilité devraient contribuer à pallier les inégalités d'accès qui, pour différentes raisons comme le niveau social ou le sexe, sont observées dans certains pays¹⁵. De même, il conviendrait d'accorder une attention particulière afin de faciliter l'accès à des collectifs tels que la population des zones rurales.

57. La flexibilité de l'organisation des systèmes de FP recommande de développer des voies permettant de rendre compatibles la formation et l'activité professionnelle, les possibilités de formation professionnelle pour adultes ou l'existence de passerelles entre la FP et l'enseignement général. Tout cela suppose que l'organisation de l'offre de FP permette un accès flexible, adapté aux besoins de la population, comprenant le développement de la formation à distance, grâce à l'utilisation des TIC.

58. En général, l'un des points clés des processus de modernisation et d'amélioration de la FP est l'intégration des technologies de l'information et de la communication (TIC) comme axe transversal des politiques de formation : accès à la FP, contenus de la formation et processus de formation.

59. Les processus récents de réforme des systèmes de FP ont engendré des progrès à différents niveaux. Cependant, dans de nombreux pays, le manque d'adaptation juste entre la conception de l'offre de formation et la demande de qualifications et de compétences

L'offre de formation : l'adaptation entre l'offre d'enseignement et la demande de qualifications et de compétences dans un contexte changeant

continue d'être souligné. Cette situation est d'autant plus complexe dans un contexte de changements et de nécessité d'adaptation permanente.

60. L'efficacité de la formation professionnelle requiert de disposer d'une offre en termes d'enseignements bien adaptée à la demande de qualifications et de compétences, dans un contexte en constante évolution, changeant rapidement. Cela suppose de pouvoir compter sur des politiques de formation professionnelle adéquates, de

15. Ibidem, p. 18-19.

définir des cadres de qualifications et des mécanismes pour apporter des réponses rapides d'adaptation aux besoins découlant des changements productifs et des nouveaux métiers et activités dans des secteurs émergents. Les systèmes modernes de FP doivent répondre rapidement aux besoins en matière de compétences et de qualifications requises par le tissu productif, en identifiant avec célérité les besoins en formation et en les transposant au niveau des offres de formation initiale et continue.

61. Parmi les conclusions du « Forum de Marseille », le besoin pour les systèmes de FP de la région de s'améliorer était souligné afin de relever le défi consistant à obtenir une adaptation adéquate de l'offre de travail et les nécessités des entreprises et des secteurs. En effet, l'offre de formation n'est pas toujours conçue en collaboration avec ces derniers et donc, bien souvent, elle ne répond pas à leurs besoins. De même, d'autres domaines ont souligné, comme étant l'une des faiblesses de la FP dans la région, le manque de capacité de définition des secteurs professionnels prioritaires et des compétences et habilités requises, mentionnant la nécessité d'un plus grand lien entre les entreprises et la société au niveau local et régional, mais également la participation des partenaires sociaux¹⁶.

62. Les études disponibles montrent le peu de coopération existant à ce jour entre les centres de formation et les entreprises, en particulier au sein du tissu productif local. Cette carence entrave la bonne adéquation entre la FP et les demandes du système de production.

63. L'adaptation de la formation aux exigences de l'emploi et des entreprises est liée, entre autres, à la manière dont est organisée et gérée la formation professionnelle, ainsi qu'à la participation des entreprises et des organisations patronales et de travailleurs. Aujourd'hui, les études existantes mettent en évidence la faible participation des partenaires sociaux, qui s'avère insuffisante, parfois en raison de problèmes plus généraux liés à l'absence d'organisations représentatives. Dans certains PPM, parmi les différents axes visant aujourd'hui à fournir des efforts pour réformer les systèmes de formation professionnelle, une meilleure implication des chefs d'entreprises et de leurs organisations dans la définition des besoins en termes de qualifications est progressivement observée.

64. Le développement d'une FP de qualité requiert de pouvoir disposer d'un corps enseignant suffisamment formé, de manière adéquate. Les analyses mettant en évidence un manque de formateurs qualifiés de FP soulignent des problèmes tels que la prépondérance de profils excessivement académiques ou ayant un statut pâtissant d'une faible reconnaissance socioéconomique. C'est pourquoi une meilleure reconnaissance et une formation continue du corps enseignant sont des points clés de la qualité.

Les centres et les écoles de formation ; la qualité et l'innovation dans les processus d'enseignement

16. Fondation européenne pour la formation (ETF), *Social Partners in Education and Training: from policy development to implementation*, 2009.

65. Celle-ci implique également l'existence de réseaux de centres de formation disposant des ressources suffisantes, bien dotés en équipements modernes et actualisés, avec une gestion adaptée. La dotation de formateurs dans ces conditions, ainsi que la modernisation et l'amélioration de l'équipement des établissements exige, sans aucun doute, de disposer de bases de financement solides de la FP.

66. D'un autre côté, une gestion plus efficace des centres requiert qu'ils jouissent d'une plus grande autonomie que celle existant aujourd'hui dans bon nombre de pays. Celle-ci permettra une utilisation plus intense des installations, des horaires de fonctionnement plus larges ou l'ouverture vers la collaboration avec le tissu productif entrepreneurial, entre autres.

67. D'autre part, il est nécessaire d'encourager l'amélioration des processus de formation et l'innovation en matière d'enseignement de la FP. Sur ces points, il existe un vaste champ d'action pour la coopération nord-sud, par exemple grâce à la création de réseaux de centres de référence et à des programmes de mobilité du corps enseignant.

68. L'implantation et le développement de centres intégrés de FP, afin de garantir l'offre, avec une organisation et une gestion intégrées, de formation initiale, mais également de formation à destination des travailleurs actifs et des inactifs, sont d'autres points à prendre en considération.

69. Les études plus spécifiques menées dans le cadre de la coopération mettent en évidence un faible développement des stages pratiques en entreprises et, en particulier, des expériences de formation en alternance qui, dans de nombreux pays, sont épisodiques et ne semblent pas intégrés dans le système de formation, à l'exception de certains pays ayant effectivement progressé en matière de réformes de l'apprentissage¹⁷.

La formation dans les centres de travail et les systèmes de formation-emploi

70. Outre l'impulsion de l'amélioration des écoles et des centres de formation, les politiques de FP doivent renforcer la formation en entreprise et dans les centres de travail, grâce à différents instruments, comme des conventions entre les administrations publiques responsables de la FP et les associations patronales, le développement de programmes d'apprentissage, de programmes de formation duale et de formation en alternance ou la régulation des modalités de recrutement de nature et à des fins de formation, entre autres. Dans ce domaine, les organisations patronales et de travailleurs sont appelées à jouer un rôle clé.

71. Bien que l'orientation professionnelle commence à recevoir davantage d'attention depuis ces dernières années, son développement est encore insuffisant dans de nombreux pays de la

L'information et l'orientation professionnelle pour la formation et l'emploi

17. Fondation européenne pour la formation (ETF), *Human capital ...*; op. cit.

région et inexistant dans d'autres. C'est pourquoi il est nécessaire, afin d'élaborer un outil clé pour la FP, de développer des systèmes efficaces et intégrés d'orientation et d'information pour la formation professionnelle et l'emploi, afin de parvenir à une meilleure transparence et à une plus grande diffusion des offres d'enseignement professionnel, des opportunités d'apprentissage et des itinéraires de formation possibles pour faciliter l'insertion et la réinsertion dans le monde du travail. Ces systèmes s'avèrent être des éléments clés en matière de formation des travailleurs inactifs et en activité.

72. Pour certains pays du sud et de l'est de la Méditerranée, des analyses montrent des niveaux d'insertion professionnelle relativement bons pour les diplômés en FP, comme c'est le cas pour l'Algérie, le Maroc et la Tunisie, entre autres¹⁸. Néanmoins, parallèlement certains de ces pays maintiennent des proportions relativement faibles de participation des jeunes dans la FP. C'est pourquoi les services d'orientation sont également particulièrement importants en matière de formation initiale, pour renforcer, chez les jeunes, une approche de la FP en tant qu'option d'enseignement et de formation qui révélerait le potentiel en vue de leur intégration sur le monde du travail.

73. Il est nécessaire de tenir compte de la situation et de la structure du financement de la FP, comme élément clé de celle-ci, car il semble également exister des problèmes communs, dans une grande mesure. Les conclusions du « Forum de Marseille » soulignaient que les priorités de financement dans les systèmes éducatifs favorisent principalement l'éducation supérieure et non l'enseignement professionnalisant, et bien souvent, les mécanismes de financement ne permettent pas une mise en œuvre réelle des fonds destinés à la FP.

*Le financement, suffisance
et diversité des sources*

74. D'un autre côté, bien souvent le manque de transparence, d'analyse et d'information dans les structures de financement de la FP, est mis en avant par rapport à l'enseignement général secondaire ou supérieur, de telle sorte que bien peu de pays disposent d'un système statistique offrant des données sur les coûts cumulés de la formation professionnelle.

75. Les systèmes de FP doivent pouvoir compter sur des financements transparents qui garantissent une couverture suffisante et une offre de qualité aux enseignements et aux programmes de formation. Une large couverture, de qualité, des besoins et des demandes requiert des sources de financement diversifiées disposant d'une base de dépense publique adaptée aux besoins en formation du capital humain des économies et d'une contribution suffisante du secteur privé.

76. Aujourd'hui, dans de nombreux PPM, la continuité et la viabilité des tendances visant à développer la formation au travail, par des programmes d'apprentissage ou grâce à des programmes pilotes à petite échelle de type dual, dépendent toujours en grande

18. Ibidem, p. 27-28.

mesure du soutien des donateurs¹⁹. Les sources de financement du noyau de l'éducation et des programmes de FP doivent au contraire veiller à être stables et prévisibles dans le temps. Ainsi, des expériences réussies de programmes d'apprentissage dans certains PPM financés grâce au soutien de donateurs, ont ensuite été intégrées dans le système de formation et offertes de manière stable.

77. Différents domaines montrent également un financement de la FP excessivement basé sur des paramètres tels que le nombre d'étudiants, sans tenir compte des performances et des résultats des centres de formation, ce qui pourrait constituer une barrière pour les améliorations, l'innovation et la recherche de l'excellence. C'est pourquoi il conviendrait que les mécanismes de financement soient conçus en prenant davantage en compte les résultats de formation.

78. Une grande partie des points abordés précédemment sont encore plus appréciables concernant la formation pour l'emploi, qui constitue un élément central de l'apprentissage tout au long de la vie et qui, néanmoins, ne bénéficie pas encore dans les PPM de

La formation pour l'emploi

l'envergure suffisante afin d'être considérée comme le mécanisme grâce auquel les travailleurs en situation de chômage, comme les actifs, peuvent renforcer leurs capacités professionnelles et techniques, ce qui supposerait une amélioration de l'employabilité et favoriserait l'insertion professionnelle dans le cas des chômeurs, ainsi que la stabilité des personnes en activité.

79. Quoi qu'il en soit, et malgré l'insuffisance de données pour pouvoir procéder à une comparaison de la situation de la formation pour l'emploi dans la région, certaines études thématiques individuelles ou de groupes de pays révèlent quels sont les principaux problèmes auxquels est précisément confrontée la formation pour l'emploi dans la région : investissement insuffisant, difficultés d'accès et faibles garanties de qualité.

80. Comme cela a déjà été évoqué, le besoin d'augmenter le financement à destination de la formation professionnelle par rapport à l'ensemble du système éducatif nécessite d'augmenter le financement public, mais également d'encourager une meilleure participation du secteur privé. Cette participation du secteur privé devrait être davantage développée en matière de formation pour l'emploi, car dans l'ensemble de la formation professionnelle, les ressources sont majoritairement destinées à la formation initiale et, dans une mesure bien moindre, à la formation pour l'emploi.

81. D'un autre côté, les informations existantes montrent une participation faible et inégale à ce type d'actions de formation. Quant à la formation continue, elle profite davantage aux travailleurs dont le niveau d'éducation est supérieur et à ceux exerçant dans les entreprises de plus grande taille, situation également commune à certains pays de l'UE. De plus, toutes les entreprises n'ont pas une culture de la formation au

19. MEDA-ETE Regional Project, *Synthesis Report 2009*.

poste de travail et ne comprennent pas le besoin d'un lien entre le développement des ressources humaines et ce que cela peut représenter en termes de plus grande capacité compétitive et elles limitent ainsi la participation de leurs salariés²⁰. Par conséquent, la formation continue est peu développée et régulée. Dans ce cas, le défi est de parvenir à une meilleure implication des entreprises et des organisations professionnelles qui les représentent, non seulement lors de la conception et de la définition des programmes de formation en fonction de leurs besoins, comme cela a déjà été souligné, mais également en vue de leur propre participation à des actions de formation. Par exemple, en partant des seules informations disponibles à cet égard concernant les pays du Maghreb²¹, moins de 2 % des entreprises du Maroc et moins de 1 % des entreprises tunisiennes participent à des actions de formation continue.

82. Bien qu'il n'existe pas de politique visant à promouvoir la formation continue dans la région, certains pays ont adopté différentes mesures d'incitation. C'est le cas des systèmes de crédit d'impôt visant à encourager une meilleure participation à des actions de formation, en particulier dans les PME. Cependant, ces mesures n'ont pas obtenu les résultats suffisants afin d'accroître les taux de participation. De la même manière, le lancement de certains programmes de formation sectoriels, organisés en collaboration avec des associations professionnelles afin de promouvoir la formation pour adultes peu qualifiés a vu le jour. Des initiatives plus récentes existent également, comme la création de fonds de formation en Jordanie et en Égypte.

83. Pour sa part, la formation des travailleurs au chômage est l'une des principales politiques actives à mettre en œuvre. Elle constitue en effet une manière de renforcer leur employabilité et de favoriser leur réinsertion sur le marché du travail. Dans la région euro-méditerranéenne, ces mesures sont particulièrement nécessaires dans le cas des jeunes qui accèdent au marché du travail pour la première fois. Cette situation est accentuée par le nombre élevé de jeunes qui tentent d'accéder au marché du travail sans y parvenir, comme le montrent des taux de chômage des jeunes très élevés²². Dans ce cas, la formation professionnelle est un instrument essentiel afin d'encourager l'insertion de ce collectif.

84. Quoi qu'il en soit, il manque des politiques et des instruments clairs et précis afin d'encourager la formation pour l'emploi à destination des groupes d'actifs et des chômeurs et, en ce sens, il conviendrait de considérer le rôle que peuvent jouer les services publics de l'emploi, comme le soulignait déjà le rapport de Rabat.

85. De la même manière, le manque d'investissement et de participation se joint à la nécessité de garantir la qualité de la formation proposée, de manière à ce qu'elle réponde aux besoins de qualification des individus, mais également aux demandes et

20. MEDA-ETE Regional Project, *Synthesis Report 2009* ; *op. cit.*

21. Fondation européenne pour la formation (ETF), *Continuing training practices in the Maghreb region*, 2003.

22. Fondation européenne pour la formation (ETF), *Human capital ...*; *op. cit.*

aux exigences du système de production. Cela exige de disposer de systèmes de contrôle de la qualité et d'évaluation des résultats, au-delà d'un simple contrôle administratif. Cette nécessité de développer l'évaluation comme outil de contrôle et d'efficacité des actions développées est partagée avec l'Union européenne, où la nécessité de garantir les résultats des mesures adoptées suppose de mettre en place des mécanismes d'évaluation des actions financées par des fonds publics, en termes d'efficacité, mais également d'efficience.

86. La reconnaissance des qualifications au sens large est une question en suspens dans certains pays mais qui retient depuis peu l'intérêt des gouvernements et de l'ensemble de la société civile²³, en abordant des programmes de réforme dont le double objectif est d'obtenir, au niveau interne, une conception lisible, flexible, transparente et cohérente du cadre de qualifications (en définissant des profils, des règles, des plans d'étude

La reconnaissance et la validation des qualifications et des compétences professionnelles. vers les cadres nationaux de qualifications

ou des liens avec le marché du travail) et, parallèlement, de parvenir à une reconnaissance et un respect international de ceux-ci. En fait, les cadres nationaux de qualification constituent l'instrument principal permettant de canaliser les réformes en matière de formation professionnelle et leur lien avec le marché du travail, sous l'angle de l'apprentissage continu et de l'incitation à la mobilité, en ayant comme axe fondamental la participation des partenaires sociaux pour leur conception. Dans la zone euro-méditerranéenne, le Maroc et la Tunisie ont effectué les premiers pas dans cette direction, avec la mise en œuvre de mesures relatives à l'habilitation des institutions de formation ou la mise en place de règles que celles-ci doivent respecter si elles veulent dispenser une formation.

87. Bien que ces mesures soient encore à l'état d'ébauche dans de nombreux pays et que, quoi qu'il en soit, la mise en place d'un système de qualifications nécessite une longue période, il est évident qu'il existe des avantages à pouvoir disposer d'un cadre national de qualifications et à s'acheminer vers un cadre régional, comme cela commence à apparaître au niveau sectoriel (tourisme et bâtiment)²⁴, mais aussi à développer des instruments de reconnaissance, d'évaluation et de validation des qualifications et des compétences issues de l'expérience professionnelle ou des voies non formelles d'apprentissage. Tout cela supposera, entre autres, d'améliorer la transition entre le système éducatif et le marché du travail, de lier les enseignements aux besoins du système de production, de mettre l'accent sur des formations augmentant les capacités de la main-d'œuvre et de favoriser l'apprentissage continu.

23. Fondation européenne pour la formation (ETF), *Qualifications that count: strengthening the recognition of qualifications in the mediterranean region*, 2009.

24. Fin 2009, un programme pilote de collaboration entre l'Égypte, la Jordanie, le Maroc et la Tunisie avait été lancé afin de mettre en place un cadre régional de qualifications dans deux secteurs : le tourisme et le bâtiment.

88. De plus, l'existence d'un cadre de qualifications reconnu et respecté au niveau international peut contribuer, avec les politiques, à améliorer la gestion des flux migratoires, en favorisant la mobilité et, dans tous les cas, en facilitant la réalisation d'une activité professionnelle en accord avec la formation et les compétences obtenues par les immigrés dans leur pays d'origine.

89. Concernant l'amélioration des qualifications et des compétences, il ne peut être fait abstraction du rôle prédominant que les différentes voies d'apprentissage non formel jouent dans ces pays, où le secteur informel a un poids relativement élevé dans l'économie. Ce type de formation, qui n'a pas encore été inclus dans l'agenda politique, est très important pour certains collectifs. L'apprentissage informel traditionnel est en effet le mode dominant d'acquisition de compétences pour les travailleurs de ce secteur et plus encore pour les jeunes qui abandonnent de manière précoce le système éducatif, voire pour les travailleurs diplômés qui ne trouvent pas de travail dans le secteur formel. Dans ce cas, ce sont les relations personnelles et la connaissance des métiers qui leur permettent d'intégrer pour la première fois le marché du travail, même si cela doit se faire de manière non formelle.

90. Le principal problème dans ce cas est l'absence de validation des compétences acquises par cette voie. Bien que cette question n'ait pas semblé revêtir un intérêt particulier jusqu'à aujourd'hui, puisque peu de pays ont accordé de l'importance au développement des capacités dans le secteur informel, il semble que, au cours des dernières années, certaines mesures se dessinent afin de reconnaître l'importance de l'acquisition de telles capacités²⁵. En fait, afin d'améliorer le fonctionnement de l'apprentissage traditionnel des différents métiers, certains gouvernements ont introduit des formules comme les contrats d'apprentissage ou la possibilité d'alterner la formation sur le lieu de travail et dans les organismes de formation. Des niveaux de rémunération, des aides versées aux employeurs ou des conditions d'âge pour accéder à ces formations ont également été définis.

91. Enfin, le problème que représente l'absence de mécanismes de suivi et d'évaluation de la qualité dans les systèmes de FP dans la plupart des pays est unanimement mis en avant. Ce point est particulièrement important concernant la formation des actifs et des chômeurs (formation pour l'emploi), un domaine qui présente des caractéristiques qualitatives spécifiques et des besoins propres, comme cela a déjà été indiqué.

Encourager la culture de l'évaluation de la qualité dans les systèmes de FP

92. C'est pourquoi le développement d'une formation professionnelle de qualité à tous les niveaux et dans tous les domaines, comme facteur de compétitivité et de création d'emplois, exige de concevoir des mécanismes et des procédures d'évaluation de la qualité des systèmes de FP, de l'efficacité de la formation et de l'adaptation permanente aux besoins du marché du travail.

25. Fondation européenne pour la formation (ETF), *Apprenticeship and enterprise-based learning systems in the Meda Region*, 2008.

IV. LA FORMATION PROFESSIONNELLE DANS LE CADRE DE LA COOPERATION EURO-MEDITERRANEENNE

93. Dans le processus de coopération euro-méditerranéenne développé depuis le début du processus de Barcelone en 1995, les questions éducatives ont toujours été considérées comme prioritaires. Concrètement, grâce au principal mécanisme de coopération financière de cette époque, à savoir, les fonds Meda, en 2005 neuf programmes généraux d'éducation avaient été financés, consacrant ainsi plus de la moitié des ressources à l'éducation primaire, face à l'enseignement secondaire et à la formation professionnelle.

94. La nouvelle période de coopération euro-méditerranéenne, ayant débuté en 2005 après le sommet de Barcelone, a favorisé de nouvelles actions de coopération dans le domaine éducatif, en soulignant le vif intérêt que suscitent les questions liées à l'échange éducatif et socioculturel et en définissant un ensemble d'objectifs quantitatifs liés à l'éducation de base : réduire de moitié le nombre d'analphabètes pour 2010, s'assurer que tous les enfants terminent au moins l'éducation primaire pour 2015, améliorer les pourcentages d'achèvement des différents niveaux d'enseignement des femmes et des élèves en difficulté, et améliorer l'éducation supérieure et la coopération en matière d'éducation et de recherche²⁶.

95. Dans le domaine de la formation professionnelle, l'initiative la plus remarquable a été le programme MEDA-E TE. Le budget alloué à ce programme était de 5 millions d'euros et son développement, entre 2005 et 2008, serait pris en charge par la Fondation européenne pour la formation. L'objectif principal était de soutenir les PPM dans la conception et la mise en œuvre de mesures liées à la formation professionnelle, pouvant contribuer à la promotion de l'emploi grâce à une approche régionale.

96. Le programme MEDA-E TE est né de l'intention d'aborder ces trois domaines principaux liés à la formation professionnelle. Le premier d'entre eux était d'offrir un espace de coopération entre les PPM et les partenaires communautaires ce qui, dans la pratique, se traduit par la tenue d'une conférence annuelle pour débattre de questions liées à la formation professionnelle et la création d'un observatoire Euromed, grâce

26. Sur ce dernier point, il convient de souligner des initiatives comme l'université euro-méditerranéenne (EMUNI), dont le siège se trouve en Slovénie, qui a pour objectif d'avancer dans un espace euro-méditerranéen en matière d'enseignement supérieur. L'EMUNI a été conçue comme un réseau international d'universités (142 membres originaires de 32 pays).

auquel on souhaitait collecter, systématiser et analyser les informations liées à ce domaine, afin de permettre une comparaison de la situation des différents PPM. Le deuxième domaine visait à apporter un soutien aux jeunes chômeurs afin qu'ils puissent devenir des travailleurs indépendants ou créer des micro-entreprises, eu égard au fort taux de chômage de ce collectif dans ces pays. Enfin, il s'agissait de renforcer les compétences liées aux nouvelles technologies, en renforçant l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC).

97. Outre les éléments mentionnés concernant la mise en place de l'observatoire Euro-med, le bilan du programme élaboré en 2009 souligne certains succès obtenus, parmi lesquels l'échange d'informations et de connaissances, mais également l'échange d'expériences et de bonnes pratiques entre les pays, la mise en œuvre de méthodologies et la conception d'indicateurs communs, ainsi que des analyses des processus de réforme de la formation professionnelle. L'un des axes de ces réformes est de progresser vers des cadres nationaux de qualification, contribuant au renforcement de la transparence et de la cohésion du système.

98. Ainsi, dans le cadre du programme MEDA-ETE, des projets de coopération plus spécifiques ont été développés, comme la création d'un réseau de travail visant à approfondir des questions liées à la formation du corps enseignant, l'amélioration de l'orientation professionnelle des élèves, la reconnaissance des qualifications professionnelles et des titres obtenus dans les pays d'origine, ainsi que la définition de certains concepts permettant l'articulation de quelques mesures, comme l'analyse comparative des transitions entre l'éducation et le travail en Europe, le marché du travail transitoire, la formation continue ou le cadre commun de garantie de la qualité. Enfin, concernant l'incitation à l'utilisation des TIC, des initiatives ont été développées dans la région Meda, comme EUMEDIS et MEDFORIST.

99. Bien que, durant sa mise en œuvre, le programme MEDA-ETE ait contribué à une meilleure prise de conscience de l'importance de la coopération régionale, en apportant des solutions à différents problèmes et en servant de plateforme d'échanges d'expériences, à l'avenir, il serait souhaitable de poursuivre les efforts, voire de les intensifier, afin de tirer profit de tous les succès obtenus jusqu'à présent. La conférence finale du programme, célébrée à Turin en mai 2009, a mis en avant comme éléments conditionnant le succès de la coopération régionale l'engagement politique, l'agenda régional commun et le lien avec les processus de réformes nationaux. Ainsi, elle présente, au titre des défis à relever, l'absence d'intégration et de synchronisation des différents programmes et réformes, la mise en œuvre fragmentée des réformes en matière de formation professionnelle, la faible capacité à affronter les changements et les politiques d'apprentissage, ainsi que l'absence d'expérience et de capacité nécessaires²⁷.

27. Closing conference 2009, "MEDA-ETE Project: The whole is more than the sum of its parts".

100. Après la fin du projet MEDA-ETE, un nouveau projet de coopération pour la période 2009-2011 a été mis en avant, avec une approche centrée sur l'apprentissage des adultes et la qualité de l'enseignement post-secondaire.

101. La coopération entre l'UE et les PPM en matière de FP devrait être davantage encouragée dans le cadre du renouvellement du processus de Barcelone : l'union pour la Méditerranée. Ce cadre représente une bonne opportunité de renforcer les instruments existants de coopération dans la zone euro-méditerranéenne sur la base de priorités et d'objectifs établis d'un commun accord. Concrètement, il serait important de consolider l'élargissement de programmes communautaires à la participation des PPM, en particulier dans les domaines de l'éducation, de la recherche et de la formation professionnelle²⁸. Il serait souhaitable de réfléchir à la tenue périodique de conférences ministérielles spécifiques sur la FP dans la région, en articulant un agenda régional avec des objectifs concrets. Le forum ministériel de Marseille de 2008 pourrait représenter le point de départ de ce processus.

102. Finalement, il convient de rappeler la pertinence d'un approfondissement du développement de la coopération sud-sud, entre autres voies, grâce à l'échange de bonnes pratiques et d'expériences et à la réalisation d'analyses comparatives entre les pays.

103. Enfin, toujours dans le cadre de la coopération, il y a lieu de souligner le rôle important que jouent dans ce domaine la société civile et, en particulier, les partenaires sociaux. Cette coopération a généralement été développée par le biais des sommets annuels des Conseils économiques et sociaux et, dans ce contexte, elle entre dans

Le rôle des partenaires sociaux dans la FP

le cadre du présent rapport. Toutefois, cette participation a également été envisagée dans les conclusions et les recommandations tirées des principaux forums de discussion des partenaires sociaux dans le domaine euro-méditerranéen et qui doivent être prises en compte en matière de formation professionnelle : sommets entrepreneuriaux euro-méditerranéens, forum syndical euro-méditerranéen et actions du réseau euro-méditerranéen de l'économie sociale.

104. Le rapport 2009 de l'ETF²⁹ sur les partenaires sociaux en matière de formation professionnelle montre que le dialogue social dans le domaine de la FP acquiert de l'importance dans tous les pays au niveau national. Néanmoins, le rapport regrette le manque de développement dans d'autres domaines comme la négociation collective. Certains pays développent des initiatives destinées à renforcer le dialogue tripartite, alors que dans d'autres les partenaires sociaux s'impliquent toujours plus dans les processus d'éducation-formation.

105. Les conclusions de ce rapport indiquent que, malgré des efforts en matière de dialogue social dans les politiques et les stratégies relatives à la formation professionnelle,

28. Résolution du Parlement européen, du 19 février 2009, sur le processus de Barcelone : l'union pour la Méditerranée (2008/2231 (INI)). 2010/C 76 E/15.

29. Fondation européenne pour la formation (ETF), *Social Partners in Education and Training...*; op. cit.

davantage d'efforts sont nécessaires au plan institutionnel afin de parvenir à une meilleure coopération interministérielle, en particulier parmi les responsables de l'éducation, du travail et de l'économie, mais aussi au niveau du dialogue et de la coopération avec les partenaires sociaux.

106. Considérant ces éléments, il est nécessaire d'encourager le rôle des partenaires sociaux en matière de FP, entre autres, sur les points suivants :

- Encourager le dialogue social, renforcer les voies de consultation et de participation des organisations patronales et de travailleurs, dans le domaine spécifique de la formation professionnelle, ce qui exigerait parallèlement des politiques de soutien et de renforcement de ces organisations. Cela contribuerait à améliorer l'adaptation de la FP à la réalité de la production et aux besoins de qualification des travailleurs.
- Renforcer la capacité des organisations patronales et de travailleurs en tant qu'agents de formation. En particulier, développer leur potentiel comme élément clé de l'interconnexion entre les centres de formation et les entreprises, ainsi que des formules de formation et d'emploi.
- Encourager la capacité de coopération des organisations patronales et de travailleurs sur les deux rives de la Méditerranée, afin de débattre et d'échanger des expériences, mais également de créer des réseaux de collaboration.

V. CONCLUSIONS ET PROPOSITIONS

1. L'importance de l'éducation et de la formation est l'un des facteurs clés pour le développement économique et la cohésion sociale dans la zone euro-méditerranéenne. Les politiques d'éducation et de formation sont cruciales pour le renforcement du capital humain, de l'employabilité et, d'une manière générale, pour engendrer de meilleures conditions sociales et professionnelles, ainsi que pour améliorer la productivité et la compétitivité, à partir de l'assimilation de nouvelles technologies. Des efforts continus sont cruciaux, tout comme un bon investissement en capital humain, afin de garantir une meilleure croissance économique à long terme, en contribuant dans un même temps à réduire les inégalités de revenus, de sexe ou d'origines diverses.

À cet égard, et sans oublier qu'au cours des trois dernières décennies d'importants progrès ont été obtenus en matière d'éducation, il est nécessaire d'approfondir ces évolutions et de renforcer les systèmes d'éducation et de formation dans leur ensemble. Cela permettra de renforcer les bases d'un développement plus solide et plus efficace de la formation professionnelle.

Il est en particulier nécessaire de pouvoir disposer de systèmes modernes et efficaces de formation professionnelle, comme instruments de modernisation économique, de participation efficace en matière d'économie globale et de création d'une meilleure cohésion sociale.

2. Il convient également de souligner le rôle prioritaire que joue la formation professionnelle en tant qu'instrument de transition entre le système éducatif et le marché du travail. En fait, l'emploi est l'objectif de la formation, mais également un élément clé de son développement. La formation professionnelle constitue la voie de l'acquisition de compétences et de qualifications dans un contexte en perpétuel changement. Le développement de la formation des travailleurs et le renforcement de leur adaptation aux besoins du système de production, mais également l'amélioration de l'employabilité, sont des éléments favorisant l'insertion des collectifs dont l'accès au marché du travail est le plus difficile : les femmes et les jeunes.

C'est pourquoi, au vu de sa valeur stratégique, il est nécessaire de placer la formation professionnelle au centre des politiques éducatives et des politiques actives de l'emploi. Cela permettra de se doter du capital humain nécessaire pour la modernisation de secteurs et d'activités traditionnels, mais également pour l'ouverture de nouvelles activités et de nouveaux secteurs intensifs en technologie, d'une valeur ajoutée supérieure. Ainsi,

il conviendrait de réfléchir à la manière dont la FP peut contribuer à la création de plus d'emplois, d'une plus grande qualité, et à la stimulation de l'esprit d'entreprise, en offrant une qualification nécessaire aux personnes, pour une pleine participation sociale et professionnelle, et en encourageant la formation continue.

La formation professionnelle doit être un instrument permettant de faciliter la création d'emplois salariés, mais également d'encourager l'auto-emploi et la création d'entreprises et de promouvoir l'esprit d'entreprendre dès l'école primaire et à tous les niveaux du système éducatif et de formation.

Considérant le caractère central de la formation dans les politiques éducatives et de l'emploi, il pourrait être souhaitable, en fonction des caractéristiques et des besoins propres à chaque pays, de s'orienter vers une meilleure intégration des systèmes de FP, en adoptant des instruments pour articuler et relier la formation professionnelle initiale et la formation des travailleurs occupés et des demandeurs d'emploi.

3. L'intérêt pour la formation professionnelle dans les PPM est justifié, davantage encore, dans le contexte des projections démographiques pour la région. Les prévisions de croissance démographique et d'augmentation de la population active pour les prochaines années nécessitent de recourir à des politiques intensives de formation afin que la nouvelle offre du facteur travail intégrant les marchés du travail soit dotée de niveaux de formation adéquats. En fait, l'un des principaux défis que doivent relever ces pays est de parvenir à un rythme élevé et durable de création d'emplois et d'améliorer la qualité de celui-ci. Ce challenge est d'autant plus difficile si l'on considère qu'ils ont fourni un effort important de croissance au cours des dernières années qui, dans tous les cas, s'est avéré insuffisant pour améliorer le niveau de vie de la population.

De plus, les conséquences la crise économique actuelle n'ont pas été aussi évidentes dans les PPM que dans d'autres pays. Elle doit devenir une opportunité d'adopter et d'encourager un nouveau modèle de croissance économique durable basé sur la connaissance. Dans ce contexte, il convient de définir le rôle que doit jouer la formation professionnelle dans toute la Méditerranée. Des systèmes de FP efficaces et modernes représentent un facteur qualifié d'amélioration du positionnement des différents pays dans l'économie mondiale.

4. Le diagnostic de la situation de la FP dans la zone euro-méditerranéenne se trouve confronté aux limites quant à la disponibilité des informations statistiques spécialisées, comparables et actualisées, en particulier dans les PPM, concernant des aspects de base de la FP. Ces limitations sont encore plus importantes pour les informations disponibles concernant la formation à destination des travailleurs actifs et des chômeurs. Bien que des progrès significatifs aient été obtenus pour résoudre ces carences dans le cadre de la coopération régionale entre l'UE et les PPM, grâce au programme de coopération régionale MEDA-E TE, parmi lesquels l'élaboration d'une liste d'indicateurs communs et la mise en œuvre d'un observatoire autour des points fondamentaux de la FP, le processus de collecte de données n'a pas franchi le cap de la phase

initiale et il a révélé d'importantes carences quant à la disponibilité d'informations harmonisées et suffisamment détaillées. Ce programme a pris fin sans avoir atteint de tels résultats en termes de disponibilité et de suffisance des informations.

Il est toujours nécessaire, par conséquent, d'asseoir les bases afin de parvenir à une meilleure connaissance de la FP dans la région sur la base d'informations statistiques comparables et actualisées. Pour cela, il serait souhaitable de doter les instruments de coopération tels que l'observatoire de la continuité nécessaire dans le temps, afin de contribuer à une connaissance effective de la situation de la FP dans la région.

5. La participation à la FP initiale apparaît à des niveaux bas dans plusieurs pays de la zone euro-méditerranéenne et, en particulier, dans la plupart des PPM. Cela montre la nécessité de renforcer la participation dans les études de FP, surtout dans les pays de la rive sud et est de la Méditerranée, sans que cette expansion ne se produise au détriment de la qualité de la formation.

L'augmentation de la participation requiert par conséquent d'améliorer la qualité de la FP en agissant à plusieurs niveaux, comme les centres de formation, le corps enseignant et les processus d'enseignement. Tout cela exige de disposer de bases de financement solides de la FP. Il est également nécessaire de développer les services d'orientation professionnelle, d'adapter l'offre de formation et de renforcer la coopération entre les centres de formation et les entreprises. Sur ces points, il existe un vaste champ d'action pour la coopération entre l'UE et les PPM, par exemple grâce à la création de réseaux de centres de référence et à des programmes de mobilité du corps enseignant.

Néanmoins, l'augmentation des niveaux de participation exigerait d'améliorer les taux d'insertion professionnelle des jeunes et, surtout, d'intensifier les politiques de lutte contre l'abandon scolaire, problème commun à de nombreux pays de la zone euro-méditerranéenne.

6. Au cours des dernières années, des réformes des systèmes de FP ont été réalisées. Elles représentent des progrès, mais des rigidités continuent d'exister, rendant les choix et les stratégies de formation continue des personnes difficiles.

Il s'avère donc souhaitable d'adapter les systèmes de formation en introduisant la flexibilité nécessaire qui permettra une meilleure imbrication avec l'enseignement général et un meilleur lien avec l'activité professionnelle. Cela pourrait aider à pallier des inégalités en matière d'accès à la formation, pour des raisons socioéconomiques et, dans tous les cas, d'encourager la formation continue.

La modernisation et l'amélioration de la FP doivent profiter de l'intégration des technologies de l'information et de la communication (TIC) comme axe transversal aux politiques de formation, parmi lesquelles l'accès à la FP, en développant la formation à distance.

Le rapide développement technologique constitue un défi important qui requière des compétences clés en ce domaine, perfectibles et régulièrement actualisées. C'est ainsi que la pleine intégration des TIC dans l'offre et le contenu de la FP peut contribuer à atteindre

les objectifs et à réduire les éventuelles différences socio-économiques liées à l'accès et à l'utilisation des TIC.

7. L'un des problèmes qui touchent la FP dans bon nombre de pays de la zone euro-méditerranéenne est l'insuffisance d'adaptation entre l'offre de formation et la demande de qualifications et de compétences. Parmi les causes de cette carence se trouve la faible, voire inexistante, participation des partenaires sociaux dans la conception des offres. Les systèmes de FP doivent répondre rapidement aux compétences et aux qualifications requises par le tissu productif, identifier avec célérité les besoins en formation et les transposer au niveau des offres de formation initiale et continue.

Pour cela, il est nécessaire de disposer de politiques de FP adaptées à cet objectif, de définir des cadres de qualifications et des mécanismes afin de faciliter des réponses rapides d'adaptation aux changements productifs ou à de nouveaux postes et de nouvelles activités dans des secteurs émergents, mais également de renforcer la participation des partenaires sociaux et des entreprises à tous ces niveaux.

8. Dans de nombreux pays de la région, la FP souffre d'un développement trop faible de la formation sous forme de stages en entreprise, alors que les formules de formation-emploi n'ont qu'un caractère épisodique.

C'est pourquoi, outre l'amélioration des écoles et des centres de formation, les politiques de FP doivent renforcer la formation en entreprise et dans les centres de travail grâce à différents instruments tels que des conventions entre les administrations publiques responsables de la FP et les associations entrepreneuriales ou le développement de programmes d'apprentissage, entre autres, domaines dans lesquels les organisations patronales et de travailleurs peuvent jouer un rôle important.

9. L'orientation professionnelle est un aspect auquel une plus grande attention est accordée ces dernières années. Néanmoins, son développement est encore insuffisant dans de nombreux pays de la région et inexistant dans d'autres, bien qu'il s'agisse d'un outil clé dans les systèmes de FP en relation avec les marchés du travail.

C'est pourquoi il est nécessaire de développer des systèmes efficaces et intégrés d'orientation et d'information pour la formation professionnelle et l'emploi, afin de parvenir à une meilleure transparence et à une plus grande diffusion des offres d'enseignement professionnel, des opportunités d'apprentissage et des itinéraires de formation possibles pour faciliter l'insertion et la réinsertion professionnelle. Dans certains pays, un système efficace d'orientation professionnelle peut contribuer à de bons résultats de la FP en termes d'insertion professionnelle, qui se traduiront par l'amélioration des niveaux de participation dans la formation.

10. Il est nécessaire de tenir compte de la situation et de la structure du financement de la FP, comme élément clé de celle-ci, en garantissant des niveaux suffisants et équilibrés de financement de l'éducation professionnalisante.

Les systèmes de FP doivent pouvoir compter sur un financement transparent garantissant une couverture suffisante et une offre de qualité en matière d'enseignements et

de programmes de formation. Cela suppose de disposer de sources de financement stables et diversifiées, avec une base de dépense publique adaptée aux besoins en formation du capital humain des économies et d'une contribution suffisante du secteur privé. La définition du financement devrait davantage prendre en compte les performances et les résultats de la formation afin d'encourager les améliorations, l'innovation et la recherche de l'excellence.

11. Concernant la formation pour l'emploi, il convient de souligner que, dans les PPM, elle n'a pas encore acquis l'ampleur suffisante afin d'être considérée comme étant l'instrument déterminant pour améliorer l'employabilité des travailleurs et leur insertion sociale, en permettant de renforcer leurs capacités professionnelles et techniques.

Malgré l'insuffisance des informations statistiques, accentuée dans le cas de la formation des personnes actives et des chômeurs, en particulier dans les PPM, il est possible de mentionner les principaux problèmes auxquels se trouve confrontée la formation pour l'emploi : un investissement insuffisant, en particulier de la part du secteur privé, des difficultés d'accès qui entraînent une participation faible et inégale et s'intensifient avec la formation continue, en favorisant les travailleurs des grandes entreprises et présentant un niveau d'éducation supérieur, ainsi que le manque de garantie de la qualité de la formation proposée pour répondre aux besoins de qualification des individus et du système de production.

C'est pourquoi, en plus de poursuivre les initiatives mises en œuvre par certains pays au cours des dernières années, il est nécessaire de renforcer le rôle de la formation pour l'emploi comme l'une des principales politiques actives à aborder, particulièrement concernant les jeunes, pour lesquels l'accès au marché du travail est plus difficile.

Dans ce contexte, la formation des demandeurs d'emploi s'avère être un élément clé pour éviter que la perte d'emplois ne se traduise par une augmentation du chômage de longue durée, une plus grande affluence vers l'économie irrégulière ou l'abandon de l'activité, avec le risque inhérent d'augmentation de la pauvreté et de l'exclusion.

Il conviendrait également d'encourager une meilleure implication du secteur privé, tant en matière de financement que de participation à ces actions.

Il s'avère également nécessaire, par rapport à tout cela, d'inciter à une meilleure participation des partenaires sociaux.

Quoi qu'il en soit, il convient de rappeler une fois encore le besoin d'améliorer les statistiques disponibles, qui permettront de mieux identifier la situation et les problèmes auxquels se trouve confrontée la formation pour l'emploi dans la zone euro-méditerranéenne, mais également d'établir des mécanismes de contrôle et d'évaluation des résultats obtenus en termes d'efficacité et d'efficience.

12. La reconnaissance des qualifications a traditionnellement été une question en suspens dans la région euro-méditerranéenne, bien qu'au cours des dernières années elle ait acquis suffisamment d'importance pour faire partie de l'agenda politique, point qu'ont abordé différentes initiatives individuelles, voire régionales. Un rôle prédominant des

différentes voies d'apprentissage non formel est constaté en particulier dans les PPM, eu égard à l'important poids relatif du secteur informel dans l'économie. Ce type de formations est très important pour certains collectifs, comme les jeunes abandonnant le système éducatif de manière précoce, les travailleurs diplômés ne trouvant pas de travail dans le secteur formel ou les travailleurs du secteur informel. Elles constituent pour eux la voie prédominante d'acquisition de compétences.

Au vu de cette réalité, il est souhaitable d'ouvrir les systèmes de formation aux personnes possédant déjà un capital de qualification acquis grâce à l'expérience professionnelle ou aux voies d'apprentissage non formel, avec des règles d'accès souples et des systèmes de reconnaissance des qualifications.

C'est pourquoi il est nécessaire de développer des instruments de reconnaissance, d'évaluation et de validation des compétences et des qualifications tirées de l'expérience professionnelle ou des voies non formelles d'apprentissage. Les cadres de qualification, bien définis et suffisamment rapides et flexibles, constituent l'instrument idéal grâce auquel il est possible d'établir le lien entre la formation professionnelle et le marché du travail, tout en garantissant l'identification, la validation et la reconnaissance des qualifications et des compétences, en apportant sécurité et transparence aux entreprises, et en offrant des stratégies de formation permanente des individus.

13. Le problème que représente l'absence de mécanismes de suivi et d'évaluation de la qualité dans les systèmes de FP dans la plupart des pays est unanimement mis en avant. Ce point est particulièrement important concernant la formation pour l'emploi.

Le renforcement d'une FP de qualité à tous les niveaux et dans tous les domaines, comme facteur de compétitivité et de création d'emplois, exige de développer des mécanismes et des procédures d'évaluation de la qualité des systèmes de FP, de l'efficacité de la formation et de l'adéquation permanente aux besoins du marché du travail.

14. Au cours de ces dernières années, une intense coopération entre l'UE et les PPM a été développée dans le cadre du processus de Barcelone qui, dans le domaine spécifique de la formation professionnelle, a bénéficié de son propre instrument, mais aussi le plus important dans le programme de coopération régionale MEDA-ETE, avec pour principal objectif de soutenir les PPM dans la conception et la mise en œuvre de mesures liées à la FP pouvant contribuer à promouvoir l'emploi grâce à une approche régionale. La mise en œuvre de ce programme a permis d'avancer en termes d'échange des informations et des connaissances. Il a entraîné la mise en route d'un observatoire Euromed, ainsi que l'échange d'expériences et de bonnes pratiques entre les pays, l'implantation de méthodologies et la conception d'indicateurs communs, mais également l'analyse des processus de réforme de la formation professionnelle. Ce programme a également contribué à l'augmentation de la prise de conscience quant à l'importance de la coopération régionale.

À l'avenir, il serait souhaitable de poursuivre les efforts, voire de les intensifier, afin de pouvoir tirer pleinement profit des succès obtenus au cours de ce processus de coopération.

Ainsi, la coopération entre l'UE et les PPM en matière de FP devrait être davantage encouragée dans le cadre du renouvellement du processus de Barcelone : l'union pour la Méditerranée. Ce cadre est une bonne opportunité de renforcer les instruments de coopération existant dans la zone euro-méditerranéenne sur la base de priorités et d'objectifs fixés d'un commun accord. L'objectif devrait être que la FP devienne un axe qualitatif de l'union pour la Méditerranée. Il serait souhaitable de réfléchir à la tenue périodique de conférences ministérielles spécifiques sur la FP dans la région, en articulant un agenda régional avec des objectifs concrets. Le forum ministériel de Marseille de 2008 pourrait représenter le point de départ de ce processus.

Il est également nécessaire d'approfondir le développement de la coopération sud-sud, entre autres voies, grâce à l'échange de bonnes pratiques et d'expériences et à la réalisation d'analyses comparatives entre les pays.

15. Enfin, il convient de souligner le rôle important que peuvent et que doivent jouer les partenaires sociaux dans tout ce qui touche à l'amélioration, la modernisation et le développement de la formation professionnelle dans la zone euro-méditerranéenne. Ainsi, il est nécessaire d'encourager ce rôle concernant, entre autres, les points suivants :

- *Encourager le dialogue social, renforcer les voies de consultation et de participation des organisations patronales et de travailleurs, dans le domaine spécifique de la formation professionnelle, afin d'améliorer l'adaptation de la FP à la réalité productive et aux besoins de qualification des travailleurs.*
- *Renforcer la capacité des organisations patronales et de travailleurs en tant qu'agents de la formation, en développant leur potentiel à être des éléments clés de la relation entre les centres de formation et les entreprises, mais aussi des formules de formation et d'emploi.*
- *Encourager la capacité de coopération des organisations patronales et de travailleurs sur les deux rives de la Méditerranée, afin de débattre et d'échanger des expériences, mais également de créer des réseaux de collaboration en matière de FP.*

TABLEAUX ANNEXES

TABLEAU 1. CONTEXTE MACRO-ÉCONOMIQUE DE L'UE ET DES PAYS PARTENAIRES MÉDITERRANÉENS

Pays	Croissance annuelle moyenne du PIB (%) ^a		VAB sectoriel (% PIB)			Revenu national brut per capita en PPA (en \$)	Inflation ^b	Déficit public (% PIB) ^b	Dettes publiques (% PIB) ^b
	2001-2008	2009	2008			2008	2009	2009	2009
			Agric.	Indust.	Serv.				
Union européenne									
Allemagne	1,3	-4,9	0,9	30,2	69,0	35.950	0,2	-3,3	73,2
Autriche	2,1	-3,5	1,9	30,9	67,2	37.360	0,4	-3,4	66,5
Belgique	1,8	-3,0	0,8	23,2	76,1	35.380	0,0	-6,0	96,7
Bulgarie	5,6	-5,0	7,3	30,5	62,2	11.370	2,5	-3,9	14,8
Chypre	3,6	-1,7	2,1	19,6	78,3	24.980	0,2	-6,1	56,2
Danemark	1,3	-4,9	1,3	26,1	72,6	37.530	1,1	-2,7	41,6
Slovaquie	6,2	-4,7	3,1	38,0	58,9	21.460	0,9	-6,8	35,7
Slovénie	4,3	-7,8	-	-	-	27.160	0,9	-5,5	35,9
Espagne	3,1	-3,6	2,8	28,9	68,3	30.830	-0,2	-11,2	53,2
Estonie	6,7	-14,1	2,9	29,1	68,0	19.320	0,2	-1,7	7,2
Finlande	3,0	-7,8	2,7	32,4	64,9	35.940	1,6	-2,2	44,0
France	1,7	-2,6	2,0	20,4	77,6	33.280	0,1	-7,5	77,6
Grèce	3,9	-2,0	3,3	19,7	77,0	28.300	1,3	-13,6	115,1
Hollande	1,9	-4,0	1,7	25,5	72,9	40.620	1,0	-5,3	60,9
Hongrie	3,4	-6,3	4,3	29,4	66,2	18.210	4,0	-4,0	78,3
Irlande	4,5	-7,1	-	-	-	35.710	-1,7	-14,3	64,0
Italie	0,8	-5,0	2,0	27,0	71,0	30.800	0,8	-5,3	115,8
Lettonie	7,4	-18,0	3,1	22,7	74,2	16.010	3,3	-9,0	36,1
Lituanie	7,4	-14,8	-	-	-	17.170	4,2	-8,9	29,3
Luxembourg	3,8	-3,4	0,4	15,9	83,7	52.770	0,0	-0,7	14,5
Malte	1,8	-1,5	-	-	-	22.460	1,8	-3,8	69,1
Pologne	4,2	1,7	4,5	30,8	64,6	16.710	4,0	-7,1	51,0
Portugal	1,0	-2,6	2,4	23,9	73,7	22.330	-0,9	-9,4	76,8
Royaume-Uni	2,3	0,7	0,7	23,7	75,6	36.240	2,2	-11,5	68,1
R. Chèque	4,3	-4,1	2,5	37,6	59,9	22.890	0,6	-5,9	35,4
Roumanie	6,3	-7,1	7,1	25,2	67,6	13.380	5,6	-8,3	23,7
Suède	2,6	-5,1	1,6	27,9	70,5	37.780	1,9	-0,5	42,3
PPM									
Algérie	2,0	5,7	8,2	61,1	30,7	7.890	4,5	11,4	7,2
Égypte	4,7	16,2	14,1	36,3	49,6	5.470	14,1	-7,8	76,5
Israël	0,7	3,3	-	-	-	27.450	4,8	-	-
Jordanie	2,8	-0,7	3,2	29,4	67,4	5.720	14,9	-6,1	66,1
Liban	9,0	1,2	6,4	24,0	69,6	11.750	10,8	-9,9	162,5
Maroc	5,2	0,9	13,7	27,3	59,0	4.190	3,9	1,9	48,5
A. Palestine	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Syrie	3,9	2,5	18,1	35	46,9	4.490	14,5	-3,2	30,8
Tunisie	2,9	3,7	10,3	29,6	60,0	7.460	5,0	-0,8	48,2
Turquie	4,5	-4,5	8,7	28,3	63,0	13.420	6,3	-	-

a) Les données relatives à la croissance moyenne du PIB proviennent d'Eurostat pour tous les pays de l'Union européenne et pour la Turquie. Pour les autres PPM, elles proviennent du FMI.

b) Données 2009 pour l'UE et la Turquie, données 2008 pour les PPM.

Source : Banque mondiale, *World Development Indicators 2009*, Eurostat et Fonds monétaire international, *Regional Economic Outlook. Middle East and Central Asia*, 2009.

TABLEAU 2. CARACTÉRISTIQUES DE LA POPULATION DANS L'UE ET DANS LES PAYS PARTENAIRES MÉDITERRANÉENS

Pays	Population totale	Augmentation de la population	Taux de migration net	Population de moins de 15 ans (% du total)	Population de 65 ans et plus (% du total)	Indice de développement humain (IDH) ^a	
	Millions	%	Pour 1000 hab.			Valeur	Ranking
	2008	2006	2000-05	2008	2008		2007
Union européenne							
Allemagne	82,1	-0,1	2,7	13,7	20,0	0,947	22
Autriche	8,3	0,6	2,5	15,2	17,0	0,955	14
Belgique	10,7	0,7	1,3	16,9	17,2	0,953	17
Bulgarie	7,6	-0,5	-1,3	13,4	17,3	0,840	61
Chypre	0,9	1,8	-	18,2	12,8	0,914	32
Danemark	5,5	0,4	2,3	18,4	15,9	0,955	16
Slovaquie	2,0	0,1	0,2	13,9	16,0	0,880	42
Slovénie	5,4	0,3	1,0	15,6	12,0	0,929	29
Espagne	45,6	1,6	9,7	14,7	16,9	0,955	15
Estonie	1,3	-0,2	-1,5	15,0	17,0	0,883	40
Finlande	5,3	0,4	1,6	16,8	16,5	0,959	12
France	62,3	0,8	1,0	18,4	16,6	0,961	8
Grèce	11,2	0,4	3,2	14,2	18,2	0,942	25
Hollande	16,4	0,2	1,9	17,9	14,7	0,964	6
Hongrie	10,0	-0,2	1,0	15,0	16,1	0,879	43
Irlande	4,4	2,4	9,8	20,6	11,1	0,965	5
Italie	59,8	0,6	2,1	14,2	20,1	0,951	18
Lettonie	2,3	-0,5	-1,0	13,8	17,2	0,866	48
Lituanie	3,4	-0,6	-1,2	15,3	16,0	0,870	46
Luxembourg	0,5	3,4	8,7	18,0	14,0	0,960	11
Malte	0,4	0,7	-	16	14	0,902	38
Pologne	38,1	-0,1	-0,4	15,2	13,3	0,880	41
Portugal	10,6	0,3	4,8	15,4	17,5	0,909	34
Royaume-Uni	61,4	0,6	2,3	17,5	16,3	0,947	21
R. Chèque	10,4	0,3	1,0	14,1	14,7	0,903	36
Roumanie	21,5	-0,2	-1,4	15,2	14,9	0,837	63
Suède	9,2	0,6	3,5	16,7	17,7	0,963	7
PPM							
Algérie	34,4	1,5	-0,6	27,7	4,6	0,754	104,0
Égypte	81,5	1,8	-1,3	32,5	4,5	0,703	123,0
Israël	7,3	1,8	4,9	27,8	10,0	0,935	27,0
Jordanie	5,9	2,3	3,7	35,1	3,6	0,777	96,0
Liban	4,2	1,1	-2	25,8	7,3	0,803	83,0
Maroc	31,6	1,2	-2,6	28,8	5,3	0,654	130,0
A. Palestine	3,9	3,4	-	45,2	2,9	0,7	110,0
Syrie	20,6	2,7	-0,3	35,3	3,2	0,742	107,0
Tunisie	10,3	1,0	-0,4	23,7	6,7	0,769	98,0
Turquie	73,9	1,3	-0,7	27,2	5,8	0,806	79,0

a) L'IDH est une moyenne du développement humain qui mesure l'évolution moyenne d'un pays selon trois critères : la longévité et la santé, l'accès à l'enseignement et le niveau de vie. Les valeurs de référence pour calculer l'IDH.

Source : Eurostat et Banque mondiale, *World Developments Indicators 2009* et Programme des Nations Unies pour le développement, *Rapport sur le développement humain 2009*.

TABLEAU 3. TAUX D'ACTIVITE ET D'EMPLOI DANS L'UE ET DANS LES PPM
(DONNÉES 2009, SAUF INDICATION CONTRAIRE)

Pays	Taux d'activité (% plus de 15-64 ans)					Taux d'occupation (% 15-64)		
	Total	Hommes	Femmes	15-24	25-54	Total	Hommes	Femmes
Allemagne	52,0	82,3	71,4	52,0	88,0	70,7	75,9	65,4
Autriche	60,5	81,0	69,6	60,5	87,7	72,1	78,5	65,8
Belgique	32,4	72,8	60,9	32,4	85,6	62,4	68,6	56,2
Bulgarie	29,5	72,0	62,5	29,5	84,3	64,0	68,5	59,5
Chypre	41,1	82,0	66,2	41,1	86,6	70,9	79,2	62,9
Danemark	71,7	84,0	77,3	71,7	89,7	78,1	81,9	74,3
Slovaquie	31,4	76,3	60,6	31,4	87,2	62,3	70,0	54,6
Slovénie	40,9	75,6	67,9	40,9	89,6	68,6	72,7	64,2
Espagne	45,1	81,0	64,8	45,1	84,7	64,3	73,5	54,9
Estonie	39,9	77,6	70,6	39,9	87,8	69,8	73,6	66,3
Finlande	50,4	76,4	73,5	50,4	88,2	71,1	73,1	69,0
France	40,6	75,2	66,3	40,6	88,9	65,2	69,8	60,7
Grèce	30,9	79,0	56,5	30,9	82,8	61,9	75,0	48,7
Hollande	72,8	85,3	74,1	72,8	88,8	77,2	83,2	71,1
Hongrie	24,6	68,2	55,3	24,6	80,2	56,7	63,0	50,6
Irlande	46,7	78,1	62,4	46,7	80,6	67,6	74,9	60,2
Italie	29,1	73,7	51,1	29,1	77,2	58,7	70,3	47,2
Lettonie	41,7	77,0	71,0	41,7	88,5	68,6	72,1	65,4
Lituanie	30,3	72,0	67,8	30,3	87,3	64,3	67,1	61,8
Luxembourg	32,3	76,6	60,7	32,3	84,8	63,4	71,5	55,1
Malte	51,5	76,6	40,8	51,5	71,9	55,2	72,5	37,4
Pologne	33,8	71,8	57,8	33,8	83,4	59,2	66,3	52,4
Portugal	39,2	78,5	69,0	39,2	87,9	68,2	74,0	62,5
R. Chèque	31,8	78,5	61,5	31,8	87,7	66,6	75,4	57,6
Royaume-Uni	59,7	82,0	69,5	59,7	85,1	71,5	77,3	65,8
Roumanie	30,9	70,9	55,4	30,9	78,5	59,0	65,7	52,5
Suède	51,0	81,4	76,4	51,0	90,0	74,3	76,7	71,8
UE-27	57,7	65,6	50,3	44,5	76,8	64,6	72,8	59,1
Algérie ^(a)	42,5	69,9	14,8	29,1	55,2	37,2	61,6	12,7
Égypte ^(b)	49,8	75,1	23,6	34,0	58,3	44,2	71,6	17,7
Maroc ^(a)	52,4	76,4	27,2	40,1	60,1	46,3	69,1	24,6
Tunisie ^(a)	50,0	73,8	27,2	32,5	58,0	39,9	59,0	20,7
Israël ^(a)	62,9	67,2	58,7	32,6	73,7	60,0	60,0	50,0
Jordanie ^(a)	37,7	63,1	11,9	27,0	47,5	n.d.	n.d.	n.d.
Liban ^(c)	47,1	73,4	22,3	30,8	54,2	32,2	49,1	15,1
A. Palestine ^(a)	41,3	67,7	14,5	26,1	53,7	31,6	51,3	11,5
Syrie ^(b)	46,4	72,8	14,5	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Turquie	37,4	74,0	27,8	37,4	59,4	45,9	67,7	24,3

(a) Données 2006.

(b) Données 2005.

(c) Données 2004.

Source : Eurostat.

TABLEAU 4. TAUX D'INACTIVITE ET DE CHOMAGE CHEZ LES JEUNES DANS L'UE ET DANS LES PPM (DONNÉES 2009, SAUF INDICATION CONTRAIRE)

Pays	Taux de chômage			Taux de chômage chez les jeunes (jusqu'à 24 a		
	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
Allemagne	7,5	8,0	6,9	10,4	11,9	8,7
Autriche	4,8	5,0	4,6	10,0	10,5	9,4
Belgique	7,9	7,8	8,1	21,9	21,5	22,5
Bulgarie	6,8	7,0	6,6	16,2	17,8	13,8
Chypre	5,3	5,2	5,5	14,0	13,8	14,1
Danemark	6,0	6,5	5,4	11,2	12,4	9,9
Slovaquie	12,0	11,4	12,8	27,3	27,8	26,5
Slovénie	5,9	5,9	5,8	13,6	13,8	13,4
Espagne	18,0	17,7	18,4	37,8	39,1	36,4
Estonie	13,8	16,9	10,6	27,5	31,7	22,0
Finlande	8,2	8,9	7,6	21,5	24,1	19,0
France	9,5	9,2	9,8	23,3	24,0	22,5
Grèce	9,5	6,9	13,2	25,8	19,4	33,9
Hollande	3,4	3,4	3,5	6,6	7,1	6,1
Hongrie	10,0	10,3	9,7	26,5	28,2	24,2
Irlande	11,9	14,9	8,0	24,4	31,1	17,3
Italie	7,8	6,8	9,3	25,3	23,3	28,7
Lettonie	17,1	20,3	13,9	33,6	37,5	28,4
Lituanie	13,7	17,1	10,4	29,2	35,1	21,6
Luxembourg	5,2	4,6	6,0	16,9	15,4	18,7
Malte	6,9	6,6	7,6	14,3	15,8	12,5
Pologne	8,2	7,8	8,7	20,6	20,2	21,2
Portugal	9,6	9,0	10,3	20,0	18,7	21,6
R. Chèque	6,7	5,9	7,7	16,6	16,6	16,7
Royaume-Uni	7,6	8,6	6,4	19,1	21,8	16,0
Roumanie	6,9	7,7	5,8	20,8	21,2	20,1
Suède	8,3	8,6	8,0	25,0	26,3	23,6
UE-27	8,9	9,0	8,8	19,6	20,8	18,2
Algérie ^(a)	12,3	11,8	14,4	24,2	22,9	31,4
Égypte ^(b)	11,2	7,1	25,1	34,1	23,3	62,2
Maroc ^(a)	9,7	9,7	9,7	16,6	17,5	14,1
Tunisie ^(a)	14,3	13,2	17,3	31,2	31,6	30,2
Israël ^(a)	8,4	7,9	9,0	18,2	17,3	19,1
Jordanie ^(a)	14,0	11,9	25,0	35,6	35,4	40,4
Liban ^(c)	7,9	7,3	9,5	19,9	20,2	19,0
A. Palestine ^(a)	23,6	24,2	20,5	35,7	34,4	43,2
Syrie ^(b)	8,1	5,8	19,9	18,3	n.d.	n.d.
Turquie	9,4	9,4	9,5	18,1	18,1	18,0

(a) Données 2006.

(b) Données 2005.

(c) Données 2004.

Source : Eurostat.

TABLEAU 5. EMPLOI PAR SECTEUR D'ACTIVITE DANS L'UE ET DANS LES PPM
(DONNÉES 2009, SAUF INDICATION CONTRAIRE)

Pays	Emploi par secteur d'activité					
	Agriculture		Industrie		Services	
	% Hommes	% Femmes	% Hommes	% Femmes	% Hommes	% Femmes
Allemagne	2,6	1,6	34,6	13,1	62,9	85,3
Autriche	5,2	5,2	33,2	11,3	61,6	83,6
Belgique	2,2	1,3	27,5	8,5	70,3	90,3
Bulgarie	23,8	15,3	31,5	21,9	44,7	62,8
Chypre	5,2	3,7	27,8	9,4	67,0	87,0
Danemark	4,1	1,3	27,0	10,0	69,0	88,7
Slovaquie	4,3	1,8	42,9	19,0	52,8	79,3
Slovénie	8,5	8,9	42,3	21,0	49,2	70,1
Espagne	5,6	2,8	33,7	10,5	60,8	86,7
Estonie	5,6	2,7	42,8	20,0	51,6	77,3
Finlande	6,5	3,2	36,9	10,8	56,6	86,1
France	4,0	2,1	28,6	9,0	67,4	88,9
Grèce	11,5	12,2	26,0	7,7	62,5	80,1
Hollande	3,6	2,0	23,9	7,1	72,5	90,9
Hongrie	9,5	4,1	39,1	19,3	51,4	76,6
Irlande	8,5	1,2	31,6	10,0	59,9	88,8
Italie	4,5	3,0	35,6	15,0	59,9	82,0
Lettonie	11,2	6,1	31,9	15,0	56,9	79,0
Lituanie	11,6	7,1	36,8	18,1	51,7	74,8
Luxembourg	1,7	1,2	28,7	7,7	69,6	91,1
Malte	3,2	0,7	25,9	8,5	70,9	90,8
Pologne ^(a)	15,2	14,2	41,1	17,8	43,7	68,0
Portugal	11,1	12,2	35,8	16,8	53,5	70,7
R. Chèque	4,1	2,4	46,3	24,2	49,5	73,2
Royaume-Uni	2,1	0,9	24,7	7,0	73,1	92,2
Roumanie ^(b)	29,9	31,3	35,2	25,4	34,9	43,2
Suède	3,1	1,0	34,5	9,8	65,2	90,0
UE-27	6,2	5,0	34,7	12,8	60,9	82,5
Algérie ^(d)	23,0	11,0	24,0	25,0	53,0	64,0
Égypte ^(d)	28,0	39,0	23,0	6,0	49,0	55,0
Maroc ^(d)	38,0	63,0	22,0	14,0	40,0	23,0
Tunisie	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Israël ^(d)	3,0	1,0	31,0	11,0	65,0	88,0
Jordanie ^(d)	4,0	2,0	23,0	12,0	73,0	84,0
Liban	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
A. Palestine ^(d)	12,0	34,0	28,0	8,0	59,0	56,0
Syrie ^(d)	23,0	49,0	29,0	8,0	48,0	43,0
Turquie ^(d)	22,0	52,0	28,0	15,0	50,0	33,0

(a) Données 2007.

(b) Données 2006.

(c) Données 2000.

(d) Données pour la dernière année disponible de la période 2003-2006.

Source : Eurostat et World Development Indicators 2008.

TABLEAU 6. CHOMAGE DE LONGUE DUREE ET INACTIVITE PAR NIVEAU D'EDUCATION DANS L'UE ET DANS LES PPM
(DONNÉES 2009, SAUF INDICATION CONTRAIRE)

Pays	Chômage de longue durée (% sur population active)			Chômage par niveau d'enseignement ^(c) (% sur total chômeurs)		
	Total	Hommes	Femmes	Primaire	Secondaire	Tertiaire
Allemagne	3,4	3,6	3,2	27,1	60,5	12,4
Autriche	1	1,1	1	35,2	55,0	9,6
Belgique	3,5	3,4	3,6	42,1	38,4	19,6
Bulgarie	3	2,8	3,1	38,6	51,0	10,3
Chypre	0,6	0,5	0,6	n.d.	n.d.	n.d.
Danemark	0,5	0,6	0,5	27,7	44,8	27,5
Slovaquie	6,5	5,8	7,4	27,1	68,3	4,5
Slovénie	1,8	1,7	1,9	22,4	69,0	8,6
Espagne	4,3	3,7	5	53,9	22,1	23,1
Estonie	3,8	4,5	3	15,7	64,4	19,9
Finlande	1,4	1,6	1,1	35,5	46,8	17,7
France	3,3	3,3	3,4	40,6	39,4	18,7
Grèce	3,9	2,4	6	30,8	49,7	19,1
Hollande	0,8	0,8	0,9	40,7	39,1	17,9
Hongrie	4,2	4,2	4,1	30,2	62,2	7,6
Irlande	3,4	4,8	1,7	45,0	25,6	26,1
Italie	3,5	2,8	4,3	48,1	39,4	10,7
Lettonie	4,6	5,5	3,6	23,6	65,6	10,7
Lituanie	3,2	3,6	2,8	16,4	69,5	14,1
Luxembourg	1,2	1	1,6	n.d.	n.d.	n.d.
Malte	3	3,4	2,4	n.d.	n.d.	n.d.
Pologne	2,5	2,2	2,9	17,7	74,8	7,6
Portugal	4,3	3,7	4,9	70,2	15,3	10,9
R. Chèque	1,9	2,3	1,4	24,1	72,0	4,1
Royaume-Uni	2	1,6	2,5	36,7	46,1	16,2
Roumanie	2,2	2,5	1,8	23,1	69,1	6,6
Suède	1,1	1,2	1	25,9	54,4	17,8
UE-27	2,6	2,4	2,8	n.d.	n.d.	n.d.
Algérie	6,6 ^(a)	6,3 ^(a)	7,9 ^(a)	59,3	23,0	11,4
Égypte	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Maroc	6,3 ^(a)	6 ^(a)	7 ^(a)	51,1	22,4	21,6
Tunisie	n.d.	n.d.	n.d.	79,1	n.d.	13,6
Israël	2,6 ^(a)	2,7 ^(a)	2,6 ^(a)	20,6	48,7	25,9
Jordanie	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Liban	2,7 ^(b)	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
A. Palestine	n.d.	n.d.	n.d.	58,5	13,1	18,9
Syrie	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Turquie	3,8	2,5	2,8	54,3	28,1	11,4

(a) Données 2006.

(b) Données 2004.

(c) Données 2008.

Source : Eurostat et World Development Indicators 2008.

TABLEAU 7. LA PARTICIPATION DANS LE SYSTEME EDUCATIF ET SES RESULTATS

Pays	Taux de participation nette ^a		Taux d'achèvement de la primaire	Taux d'alphabétisation 15-24 ans	Taux d'alphabétisation total des adultes (> 15 ans)
	En primaire	En secondaire	2006	2007	2007
Union européenne					
Allemagne	98,0	-	96,0	-	-
Autriche	97,0	-	-	-	-
Belgique	97,0	87,0	-	-	-
Bulgarie	92,0	88,0	98,0	97,5	98,3
Chypre	99,0	94,0	-	99,9	97,7
Danemark	99,9	89,0	99,0	-	-
Slovaquie	92,0	-	99,0	-	-
Slovénie	95,0	90,0	102,0	99,8	99,7
Espagne	100,0	94,0	109,0	99,6	97,9
Estonie	94,0	91,0	101,0	99,8	99,8
Finlande	97,0	96,0	100,0	-	-
France	99,0	99,0	-	-	-
Grèce	99,0	92,0	102,0	99,3	97,1
Hollande	98,0	88,0	100,0	-	-
Hongrie	88,0	90,0	95,0	98,6	98,9
Irlande	95,0	87,0	101,0	-	-
Italie	99,0	94,0	101,0	99,9	98,9
Lettonie	90,0	-	92,0	99,7	99,8
Lituanie	89,0	92,0	98,0	99,8	99,7
Luxembourg	97,0	84,0	-	-	-
Malte	91,0	-	-	96,0	-
Pologne	96,0	94,0	100,0	99,5	99,3
Portugal	98,0	82,0	104,0	99,7	94,9
Royaume-Uni	98,0	92,0	-	-	-
R. Chèque	93,0	-	104,0	-	-
Roumanie	93,0	73,0	93,0	97,4	97,6
Suède	95,0	99,0	-	-	-
PPM					
Algérie	95,0	-	96,0	92,5	75,4
Égypte	94,0	-	95,0	-	-
Israël	97,0	89,0	105,0	99,8	-
Jordanie	90,0	82,0	97,0	-	-
Liban	82,0	73,0	94,0	98,7	89,6
Maroc	88,0	-	80,0	75,1	55,6
A. Palestine	76,0	90,0	-	99,0	93,8
Syrie	98,0	63,0	111,0	93,7	83,1
Tunisie	96,0	-	97,0	95,7	77,7
Turquie	91,0	-	88,0	96,4	88,7

a) Le ratio de participation net est défini comme le quotient des élèves inscrits dans le système scolaire à un niveau donné par rapport à la population totale d'élèves de la tranche d'âge correspondant à ce niveau.
Source : Banque mondiale, EdStats.

TABLEAU 8. DÉPENSE PUBLIQUE EN ÉDUCATION ET AUTRES INPUTS, 2005

Pays	Dépense publique en éducation					
	Répartition de la dépense totale en éducation			Total (% PIB)	(% de la dépense publique totale) ^a	Par étudiant (% PIB per capita)
	Primaire	Secondaire	Tertiaire			
Union européenne						
Allemagne	14,0	48,0	25,0	4,6	9,7	-
Autriche	19,0	46,0	27,0	5,5	11,0	30,0
Belgique	24,0	43,0	22,0	6,0	12,4	29,0
Bulgarie	20,0	46,0	17,0	4,2	11,6	24,0
Chypre	30,0	49,0	16,0	4,3	16,2	31,0
Danemark	23,0	36,0	29,0	7,9	15,7	36,0
Slovaquie	17,0	49,0	21,0	3,8	10,3	17,0
Slovénie	20,0	50,0	22,0	6,0	12,8	28,0
Espagne	26,0	39,0	22,0	4,3	11,1	22,0
Estonie	25,0	44,0	19,0	5,7	14,5	21,0
Finlande	21,0	42,0	32,0	6,1	12,6	28,0
France	20,0	47,0	21,0	5,6	10,6	25,0
Grèce	24,0	34,0	36,0	4,0	9,2	18,0
Hollande	26,0	40,0	26,0	5,5	12,0	24,0
Hongrie	20,0	40,0	19,0	5,4	10,4	24,0
Irlande	34,0	35,0	23,0	4,5	14,3	19,0
Italie	25,0	47,0	17,0	4,7	9,7	25,0
Lettonie	-	-	-	5,1	14,4	-
Lituanie	15,0	51,0	21,0	4,8	13,3	19,0
Luxembourg	-	-	-	-	8,8	-
Malte	-	-	-	-	15,2	-
Pologne	31,0	37,0	22,0	5,7	12,6	22,0
Portugal	31,0	41,0	18,0	5,3	11,3	28,0
Royaume-Uni	26,0	35,0	22,0	5,6	12,3	22,0
R. Chèque	15,0	51,0	21,0	4,6	10,5	21,0
Roumanie	14,0	44,0	23,0	3,6	12,1	16,0
Suède	26,0	38,0	28,0	7,5	12,7	33,0
PPM						
Algérie	-	-	-	-	-	-
Égypte	-	-	-	3,7	11,8	-
Israël	38,0	29,0	17,0	7,3	13,7	21,0
Jordanie	-	-	-	-	20,6	-
Liban	36,0	30,0	29,0	2,0	11,0	10,0
Maroc	45,0	38,0	17,0	5,5	27,8	28,0
A. Palestine	-	-	-	-	-	-
Syrie	-	-	-	4,9	18,4	-
Tunisie	34,0	42,0	24,0	7,1	20,8	26,0
Turquie	-	-	-	4,0	14,7	-

a) Les données indiquées sont celles de 2005 ou, lorsqu'elles ne sont pas disponibles, de la dernière année disponible.
Source : Banque mondiale, EdStats.

TABLEAU 9. PARTICIPATION A DES ETUDES DE LA FP DANS L'UE ET DANS LES PPM, 2008
(ÉTUDIANTS INSCRITS À DES PROGRAMMES TECHNIQUES ET PROFESSIONNELS EN POURCENTAGE
DES INSCRIPTIONS EN ÉDUCATION SECONDAIRE ISCED 3)

Pays	ISCED 3		
	Total	Inscription à des programmes techniques et professionnels	
		Hommes	Femmes
Allemagne	57	63	51
Autriche	77	81	72
Belgique	56	60	51
Bulgarie	52	61	41
R. Chèque	74	79	68
Chypre	13	21	4
Danemark ⁽³⁾	54	59	48
Slovaquie	72	77	67
Slovénie	60	68	51
Espagne	44	47	41
Estonie	32	43	22
Finlande	55	60	50
France	44	49	38
Grèce ⁽³⁾	32	40	24
Hollande	68	70	66
Hongrie	27	32	20
Irlande	33	31	34
Italie ⁽³⁾	60	71	48
Lettonie	35	42	28
Lituanie	28	36	21
Luxembourg	60	64	57
Malte ⁽³⁾	48	59	36
Pologne ⁽³⁾	47	58	34
Portugal ⁽³⁾	33	39	28
Royaume-Uni	24	24	23
Roumanie	65	72	57
Suède	59	64	54
Algérie ⁽¹⁾	21	27	17
Égypte ⁽²⁾	63	n.d.	n.d.
Israël	34	38	31
Jordanie	15	19	11
Liban	27	33	22
Maroc	5	5	5
A. Palestine	5	7	3
Syrie	21	26	17
Tunisie	10	15	6
Turquie	40	44	36

(1) Données 2005.

(2) Données 2004.

(3) Données 2007.

Source : UNESCO.

